

SCHIRRHEN

notre village

Bulletin municipal octobre 2018 N° 43



Un «Einstein» artistique - p.45



Bûcheronnage - p.36



Carnaval des enfants - p.17



Théâtre alsacien p.33

Fresque École Élémentaire p.38-39



communiqué

Un gros problème informatique conjugué à des aléas indépendants de notre volonté sont à l'origine de la non parution du bulletin municipal dont la distribution devait se faire fin mars.

Nous mettons donc à profit cette opportunité pour modifier les dates de parution des prochaines éditions que nous fixons aux mois de février et août. Croyez bien que cet incident reste exceptionnel. Nous comptons sur votre indulgence pour ne pas nous tenir rigueur de ce contretemps.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne lecture.



Bien cordialement,

La commission communication
Nathalie Scheidt et Martine Fohr



www.schirrhein.fr

REMERCIEMENTS:

Nous remercions toutes les personnes qui par leurs textes, leurs photos, leurs témoignages et par la mise à disposition de documents, ont contribué à la réalisation de ce bulletin municipal. Un grand merci aussi aux artisans, commerçants et entreprises qui par leurs annonces soutiennent financièrement notre publication.

sommaire

Vie municipale	5
Délibérations du Conseil Municipal	
CCAS	
Association Foncière	
Intercommunalité	15
Schirrhein-Schirrhoffen	
Communauté d'Agglomération de Haguenau	
Travaux	22
Régie municipale	
Rétrospective - en cours - à venir	
Vie associative	29
OSCL	
Rétrospective: ce qui s'est passé ...	
Bûcheronnage	
Vie scolaire et périscolaire	37
Ecoles maternelle et élémentaire	
FCPE	
Vie économique	40
Dépôt Municipal	
Centrale villageoise	
Vie paroissiale	42
Messe des récoltes	
Fête patronale	
Fête de l'Epiphanie	
S'Schirrhaaner Eck Le coin des Schirrheinois	45
Dossier spécial: CORCHADO	
Photo insolite, Trucs et astuces	
Poème, Recette	
Concours: appel à photos	
Divers, parlons-en...	48
Initiatives, réalisations, informations et requêtes communiquées par nos lecteurs...	
Carnet de famille	54
Etat civil 2017	
Grands anniversaires	
Agenda	56



Madame, Monsieur,
Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Reconnaître que nous avons des espoirs et des rêves communs ne fera pas disparaître les obstacles, ne résoudra pas tous les problèmes, et ne remplacera pas la difficile tâche d'essayer de forger l'avenir de notre village.

C'est pourtant en puisant dans notre imagination, notre énergie et nos ambitions que nous pouvons continuer notre engagement. C'est de cette façon que nous allons faire progresser la solidité et l'efficacité de l'action publique, alors que notre pays doit toujours faire face à une grave crise économique.

L'année écoulée aura été une année de changement en France, l'échiquier politique a été profondément bouleversé. Il transparaît une volonté de remettre le pays en marche pour affronter les défis de demain. Au-delà des annonces, c'est la réalité des réformes qui redonnera à notre pays cet optimisme indispensable pour construire l'avenir.

Comme toutes les communes, nous n'échappons pas aux baisses des dotations d'état. L'engagement a pourtant été pris d'arrêter ces baisses et de compenser les pertes de ressources liées à la réforme de la taxe d'habitation. La vigilance restera de mise car l'état a une fâcheuse habitude d'oublier ses promesses financières.

Malgré cela, grâce aux efforts combinés des actions des élus et des fonctionnaires territoriaux de la commune, le compte administratif laisse apparaître, comme chaque année depuis le début du mandat, une nouvelle augmentation de notre capacité d'autofinancement. L'excédent de fonctionnement 2017 se monte à 275 543,21 euros contre 247 388,40 euros en 2016.

Pour notre commune, l'année 2018 verra la fin du chantier de rénovation BBC de l'école élémentaire. Les efforts seront portés sur le cadre et la qualité de vie ; transformation du plateau extérieur de basket en city stade, renforcement du réseau d'assainissement rue du Chemin de Fer.

Une nouvelle année riche en actions, fruit d'un engagement sans faille des acteurs indispensables au développement de notre village. Je tiens à remercier chaleureusement le personnel communal et mes collègues adjoints et membres du conseil municipal pour la plus-value apportée au quotidien. Je souhaite aussi vous remercier, mes chères concitoyennes et chers concitoyens, pour votre soutien à ces actions et votre confiance. Vous êtes la plus grande richesse de Schirrhein et la raison qui motive tout ce que nous entreprenons.

Bonne lecture de cette nouvelle édition du bulletin communal «notre village».

Patrick SCHOTT
Maire de SCHIRRHEIN



- ✂ Service barbier dans les 3 salons
- ✂ Spécialistes relooking, chignons, extensions et lissage brésilien



Nouveauté : Arsène vous conseille à domicile pour les prothèses capillaires

SCHIRRHEIN

03 88 63 14 34

BETSCHDORF

03 88 54 48 10

ROPPENHEIM

03 88 86 21 73



Arsène partira cette fois-ci à Kiev dans la capitale Ukrainienne, afin d'enseigner son savoir-faire



Les compétences de Maxime lui ont permis d'obtenir le diplôme du brevet de maîtrise, et devenir maître coiffeur.

Rejoignez-nous sur

facebook

et

Instagram



RÉFLEXOLOGIE
PLANTAIRE

Claudine STRUB

14, rue principale
67240 SCHIRRHEIN
06.70.45.51.17
claudine-strub-reflexologue.fr

sur rendez-vous

Valérie,

Naturopathe et
Energéticienne,
vous accueille à son domicile
à Schirrheim.



Pour tous renseignements
et/ou prise de RV :

Tél : 06 44 79 33 17

Site :

<http://www.valerie-chevance-gregoire.fr>

MEDIAACO

N° 1 DU LEVAGE EN FRANCE

- Levage • Grues de 30 à 1200 tonnes
- Manutention • Montage • Maintenance industrielle
- Transfert d'unités, d'usines et déménagements industriels
- Location de grues et nacelles

Un parc de 800 grues en France et à l'étranger -
70 agences en France

Agence de Strasbourg

12, rue de l'Industrie - Z.I.
BP 192 - 67720 HOERDT
03 88 68 16 66 / Fax : 03 88 68 14 12
www.mediaco.fr

**E'ma
Coiff**
à domicile

Lundi à partir de 14h00
jusque dans la soirée
Mardi de 8h30 à 18h00
Mercredi de 8h30 à 12h00
Jeudi de 8h30 à 18h00
Vendredi de 8h30
jusque dans la soirée
Samedi de 8h00 à 13h00
06 86 52 91 85

www.e-ma-coiff.sitew.com



Séverine et
Laurent Hamm

Ouvert du lundi au vendredi
de 4h45 à 12h30 - 15h00 à 18h30
Samedi de 6h00 à 13h00
Fermé le dimanche

137, rue Principale 67240 Schirrheim
Tél./Fax 03 88 63 26 76



75, rue Principale
67240 SCHIRRHEIN

Tél./Fax 03 88 63 25 57



vie municipale

Les décisions du conseil municipal du 24 octobre 2017

Demande de subventions

La commune de Schirrhein pourra bénéficier d'aides financières au titre du dispositif «TEPCV-CEE», pour une opération de rénovation énergétique (luminaires «LED») et pour le remplacement de fenêtre pour un montant total éligible de 22 450,-€. Le conseil municipal approuve la convention de mandat entre l'Association pour le Développement de l'Alsace du Nord (ADEAN) et la commune de Schirrhein.

Création d'une agence postale communale

Dans un contexte de restructuration suite à la baisse de la fréquentation, les élus décident de transformer le bureau de poste en une agence postale communale afin de maintenir le service dans le village et de le transférer au secrétariat de la mairie. Des travaux d'aménagement intégrant la question de l'accessibilité débuteront en Octobre. Le service débutera en Janvier 2018.

Une convention d'une durée de 9 ans précisera les modalités pratiques, financières et les horaires du service transféré. Le conseil décide d'ouvrir le service au public également le lundi.

Les décisions du conseil municipal du 19 décembre 2017

Energies renouvelables

Mme Veit chargée de mission «énergies renouvelables» auprès de l'ADEAN – Pays d'Alsace du Nord, présente un diaporama consacré aux différentes actions menées sur le territoire de l'Alsace du Nord, pour la transition énergétique, et susceptibles d'être soutenues financièrement par les pouvoirs publics, notamment :

- Bâtiments publics : Rénovation énergétique, incitations à la réduction des consommations d'énergie.
- Résidentiel (particuliers) : Sensibilisation, conseil, aide aux habitants pour «massifier» la rénovation énergétique performante des logements.
- Transports et déplacements : Faire partager la connaissance des enjeux et des ressources de la mobilité en Alsace du Nord pour faire évoluer les comportements de déplacement.
- Favoriser le covoiturage et les modes de circulation actifs par l'aménagement du territoire et l'offre de services à la population.
- Production locale d'énergie renouvelable : agrocultures, biogaz, biomasse, géothermie, solaire, hydraulique. Exploitation du potentiel solaire.

Commission communale «Sécurité – Environnement»

Eclairage de Noël : Le conseiller municipal Jérémie Schneider présente le projet d'aménagement lumineux élaboré avec Gérard Halter. Il s'agit de mettre en place des guirlandes lumineuses renversées sur toute

Ecoles / Rythmes scolaires

Il est fait lecture du courrier de Monsieur le Directeur Académique autorisant le retour à la semaine des 4 jours suite à la demande quasi unanime des parents d'élèves. Le dispositif pour la rentrée 2017/2018 est en place avec un accueil possible le mercredi de 7h30 à 18h.

Comité consultatif

Le maire informe que pour lutter contre l'érosion et la fatigue culturelle et linguistique en partant du constat de baisse de la pratique du dialecte et de la perte de la connaissance des particularités locales il serait indiqué de créer un comité consultatif. Son objectif serait de réfléchir et de développer des actions en faveur de la préservation et de la promotion de l'Alsace, de Schirrhein, de son dialecte, de son histoire, de son identité, de sa culture et de son devenir. Une équipe en cours de constitution autour de M. Clément Dorffer sera prochainement présentée aux élus.

Les candidatures sont à déposer au secrétariat de mairie ou par mail : mairie@schirrhein.fr

la largeur du bâtiment en partie haute et sur le balcon. Sur le flanc droit et gauche le même type de guirlandes serait disposé verticalement. Les poteaux circulaires soutenant le balcon seraient habillés par des guirlandes traditionnelles. La fixation de l'ensemble se ferait par clippage sur un filin en acier qui restera en place pouvant ainsi servir à d'autres usages. D'autre part, afin de ne pas cacher cette réalisation et de la rendre plus visible depuis la rue Principale, le conseiller municipal propose de poser le traditionnel sapin de Noël de l'autre côté de la rue Principale à l'angle avec la rue des Ecoles. Il est aussi proposé de faire un essai d'illumination d'une partie des chênes afin de les mettre en valeur.

Place des Hêtres : Le montant des travaux forestiers pour éclaircir la place s'élève à 3264,- €. L'entreprise VBT BRUDER s'est vue confier ces travaux et devrait intervenir avant la fin de l'année. La section de bûcheronnage du Cercle Saint-Nicolas pourrait intervenir assez rapidement pour la réalisation des sculptures en bois.

Contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action nord

Le Département du Bas-Rhin propose un nouveau mode de partenariat aux acteurs locaux dans le cadre des Contrats Départementaux de développement territorial et humain. Il s'agit de créer les conditions favorables permettant de générer des projets ayant un maximum d'effet levier sur l'attractivité et le développement des territoires, de favoriser les initiatives locales, de concevoir et de faire ensemble dans le respect des

compétences et moyens de chacun.

Le Contrat Départemental de développement territorial et humain constitue le volet stratégique du partenariat engagé par le Département du Bas-Rhin avec les acteurs locaux sur la période 2018-2021. Il s'inscrit dans une volonté de co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin et de gouvernance partagée. Il fera l'objet d'un suivi par l'ensemble des partenaires une à deux fois par an au sein d'un conseil de territoire d'action rassemblant les forces vives du territoire : exécutifs des Communes, des intercommunalités, opérateurs et associations, représentants de la Région et de l'Etat... tout acteur

qui souhaite participer à cette réflexion collective et s'inscrire dans les ambitions du partenariat de projet. Les budgets annexes des lotissements les Myrtilles tranche III et tranche IV s'élèvent respectivement à 511 000,- € pour le premier et à 400 000,- € pour le second. Le conseil municipal vote à l'unanimité les quatre budgets primitifs communaux 2018.

Lotissement les Myrtilles tranche IV :

Le conseil municipal attribue 10 lots aux candidatures déjà validées. Il approuve la vente à deux nouveaux couples. Le maire informe le conseil municipal que les travaux de viabilisation ont débuté début avril.

Les décisions du conseil municipal du 1^{er} mars 2018

Commissions et budget

L'adjointe Isabelle Halter et les conseillères déléguées Nathalie Scheidt et Joelle Schott présentent à l'assemblée les comptes rendus des trois dernières réunions de commissions communales : finances – compte administratif 2017, communication – bulletin municipal n° 43 et sécurité/environnement.

Le compte administratif de la commune en section de fonctionnement présente un excédent de 275 543,21 € et en section d'investissement un déficit de 463 267,63 € soit un résultat négatif cumulé de clôture de 187 724,42 €. Le résultat tous budgets confondus de 640 288,99 € reste largement excédentaire. Le maire indique que le résultat financier de la section de fonctionnement de l'exercice est en hausse de 28 154,81 € soit 11% malgré la baisse des dotations de l'État. Il indique que «c'est grâce à une gestion rigoureuse des dépenses et de la revalorisation du patrimoine de la commune». Il regrette «l'inertie des paiements des subventions des partenaires de la commune».

Élection d'une adjointe

Le conseil municipal a procédé à l'élection d'un nouvel adjoint, en application de la délibération du conseil municipal du 5 avril 2014 ayant fixé à trois le nombre d'adjoint. Le poste de 3^{ème} adjoint est vacant. Christel

Buchel est élue à la majorité. La nouvelle adjointe aura en charge les affaires scolaires mais elle poursuivra son travail pour les questions de santé et des seniors. Dans le cadre de la réorganisation de la municipalité, le maire indique qu'il a pris un arrêté de délégation pour Martine Fohr conseillère municipale au 1^{er} février 2018, pour les fonctions relatives à la communication et les arts.

City stade

Le conseil approuve le projet de construction d'un «City stade» en lieu et place du terrain de basket en plein air, rue des Écoles. Il sera réalisé au cours du 2^{ème} semestre 2018. L'investissement, estimé à 52 103 € hors TVA, est susceptible de bénéficier d'une aide financière de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2018. Le projet et son plan de financement sont validés à l'unanimité par les élus.

Mairie et dépôt municipal

Un système d'alarme a récemment été mis en place à la mairie. La salle de séances sera très prochainement rénovée par les agents techniques de la commune et un système de vidéo projection sera posé par un prestataire informatique.

Afin de mettre le site de l'ancien dépôt municipal dans un état lui donnant de la visibilité, une entreprise de travaux publics a entrepris des opérations de terrassement. Pour égaliser le plateau du remblai sera apporté. Le conseil municipal avait validé la déclaration préalable.

Les décisions du conseil municipal du 04 avril 2018

Centrales villageoises photovoltaïques

Céline Veit chargée de mission énergies renouvelables rappelle le principe citoyen des centrales villageoises photovoltaïques. Ce sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. L'organisation d'une réunion

publique, fait partie du processus de mise en route des centrales villageoises. La zone de chalandise est arrêtée par la commission aux villages de Schirrhein-Schirrhoffen. La réunion a eu lieu le 30 mai à 19 h 30 à l'espace socioculturel de Schirrhein.

City stade

Le conseil municipal valide la dimension de la structure, les équipements et la nature du revêtement de sol. La commission des finances a travaillé sur la fiscalité 2018, les subventions aux associations et les budgets primitifs 2018.



Subventions

Il est décidé de verser aux diverses associations une subvention cumulée de 9 623,- € au titre de la participation pour les investissements et la formation. Une subvention de fonctionnement de 13 000,- € est attribuée au CCAS de Schirrhein.

Fiscalité

Le maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018, établi par les services fiscaux. À taux constants, la recette nette serait de 299 432,- €. Il rappelle qu'après une pause de trois ans, la commission des finances avait émis un avis favorable à une majoration des taux de 1%, le conseil dans sa majorité valide cette proposition : Taxe d'habitation : 11,13%. Taxe sur le foncier bâti : 9,92%. Taxe sur le foncier non bâti : 38,10%.

Budget primitif 2018

L'adjointe Isabelle Halter présente le projet de budget principal primitif 2018 de fonctionnement à 2 122 500,- € et d'investissement à 2 034 243,- € ainsi que les budgets annexes des lotissements les Myrtilles tranche III en fonctionnement à 1 740 342,- € et en investissement

à 711 314,- €, et tranche IV en fonctionnement à 450 000,- €. Considérant l'avis favorable de la commission des finances, le conseil, dans sa majorité, vote les budgets.

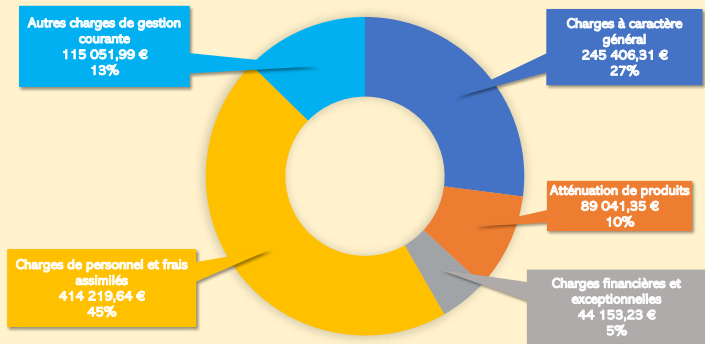
Périscolaire

L'étude comparative réalisée par le cabinet La Pitaya de trois hypothèses d'implantation de l'accueil périscolaire sur le site de l'école élémentaire de Schirrhein est projetée à l'assemblée. La maîtrise d'ouvrage du projet relève de la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Le tableau des avantages et des inconvénients de ces variantes est présenté et discuté. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable à l'implantation du périscolaire en extension côté est de l'école élémentaire, au niveau de la cour des CP/CE1 aux conditions suivantes : qu'il y ait des sanitaires spécifiques dans les nouveaux locaux pour tous les enfants, que la totalité de la surface actuelle de la cour d'école soit conservée, qu'un nouveau parc à vélos clôturé soit aménagé, que de nouvelles jardinières soient installées pour l'école et que la voie multimodale soit conservée en l'état actuel.

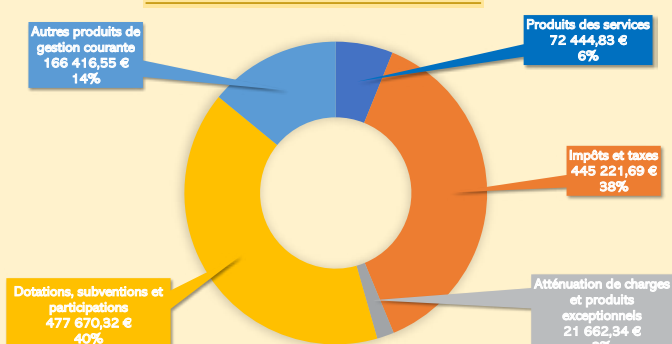
COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

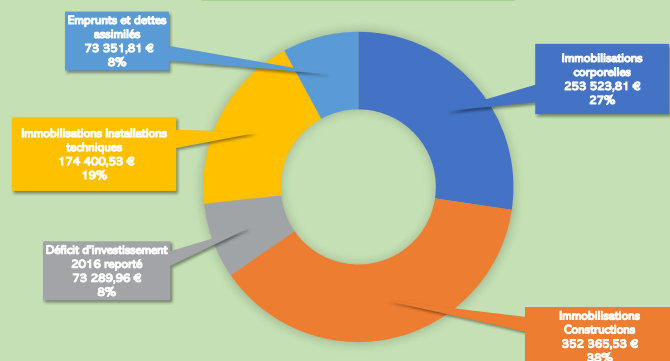


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

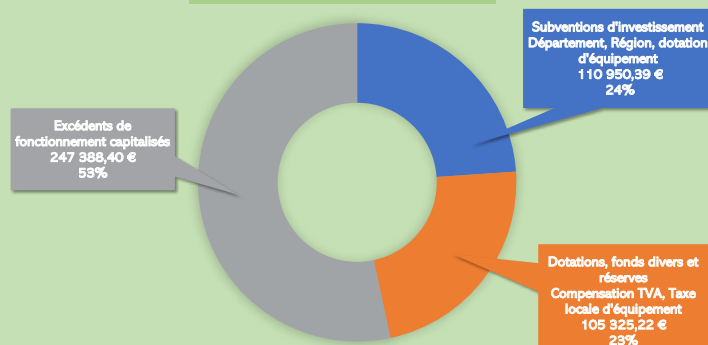


Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



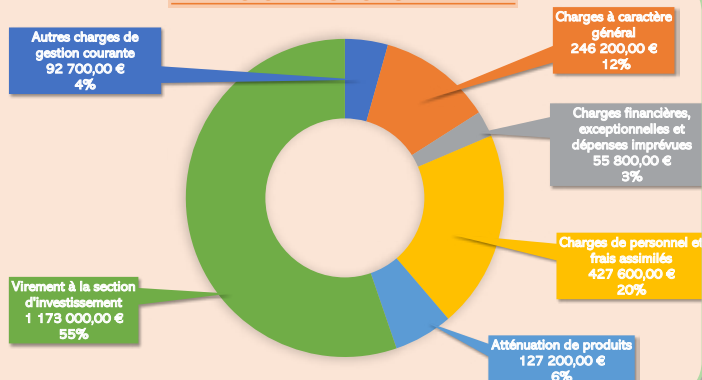
RECETTES D'INVESTISSEMENT



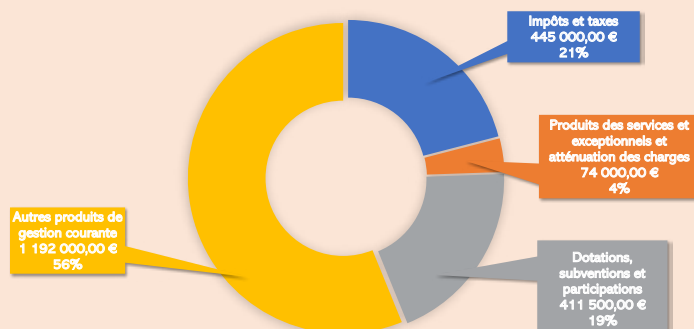
BUDGET PRIMITIF 2018

Section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

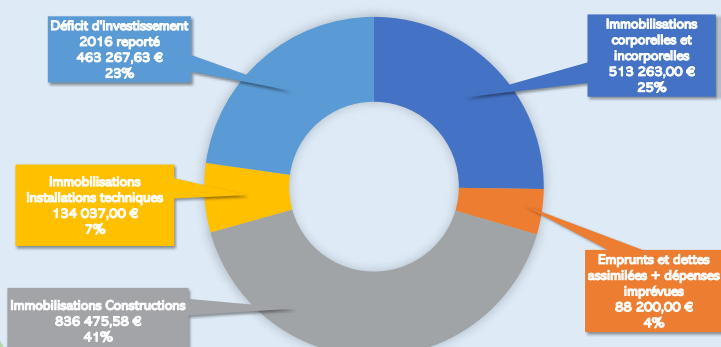


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

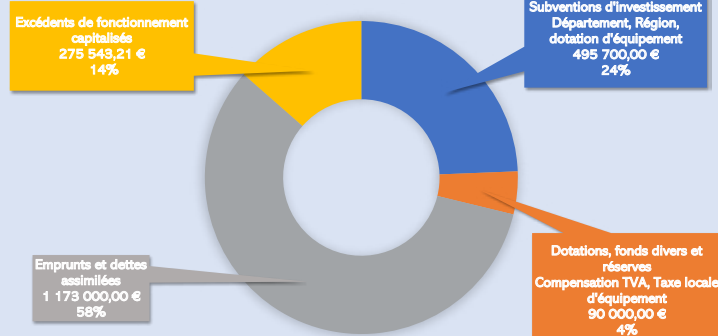


Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Suite à la réorganisation de la municipalité, voici les nouveaux mandats :



BUCHEL Christel

**3^e adjointe au maire,
en charge des affaires scolaires
Membre des commissions :**

- Communication, en charge du panneau lumineux

- Développement économique
Déléguée auprès du SICES (Syndicat Intercommunal du Collège Albert Camus de Soufflenheim et Environs)
Membre du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Permanence :

Tous les jeudis de 17h00 à 18h00



FOHR Martine

**Conseillère municipale déléguée,
en charge des arts
et de la communication**

Membre des commissions :

- Communication, en charge du site internet de la commune
- Finances
Déléguée auprès du SICES (Syndicat Intercommunal du Collège Albert Camus de Soufflenheim et Environs)
Déléguée auprès de l'Association Foncière



BRUCKER Jacky

**Conseiller municipal délégué
en charge des affaires sportives
et de la salle polyvalente**

Membre des commissions :

- Travaux et urbanisme
- Sécurité et environnement
- Intercommunalité Schirrhein-Schirrhoffen
- Développement économique
Vice-président de l'O.S.C.L. Schirrhein-Schirrhoffen



Cérémonie de vœux du maire

Vendredi 12 janvier, le maire Patrick Schott a adressé ses vœux de bonne année à la centaine de villageois et néo-villageois. Il a affirmé que son conseil municipal souhaite poursuivre une politique volontariste de travaux pour le bien de tous. Il a remercié tous ses collaborateurs de l'équipe municipale et le personnel communal pour son efficacité.

L'adjoint Bernard Beck a présenté les travaux et projets réalisés en 2017, tandis que l'adjointe Isabelle Halter s'était chargée de la présentation des projets de travaux programmés en 2018 et au-delà.

La nouvelle commission consultative pour la promotion et la conservation du dialecte et de la culture locale fut présentée avec enthousiasme par Clément Dorffer, suivi d'un plaidoyer très applaudi de Justin Vogel, élu du Grand Est et président de l'OLCA (Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle).

Cathy Kientz, conseillère régionale Grand-Est, Nicole Thomas conseillère départementale et le député Vincent Thiebaut ont également fait une intervention.

Le public a assisté à la projection d'une vidéo plaisante sur les associations du village, montée par la conseillère Martine Fohr. Les vainqueurs du concours de photos, Stéphanie Metz, Laurence Steinmetz et Marc Génin, ont été présentés et récompensés par la conseillère Nathalie Scheidt. Robert Muller a assuré la partie technique de la réunion.

Un sympathique verre de l'amitié a conclu cette cérémonie des vœux.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous venez de vous installer à Schirrhein, l'équipe municipale et administrative est à votre service et vous souhaite la bienvenue.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste des nouveaux habitants, vous pouvez le faire, à tout moment, au secrétariat de la mairie, en vous munissant d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Quelques conseils

Un changement d'adresse entraîne beaucoup de démarches administratives. Un service en ligne existe et vous permet de déclarer par internet et en une seule opération, votre changement d'adresse à plusieurs organismes (sécurité sociale, impôts, Caf...)

- <https://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html>

Nouvel agent communal



La nouvelle agence postale de Schirrhein a ouvert ses portes le 22 janvier 2018. Les locaux se trouvent au rez-de-chaussée de la mairie de Schirrhein.

Cette forme de présence postale permet aux clients d'avoir accès aux services postaux les plus courants, des colis ou des services financiers.

Les clients peuvent s'y rendre du lundi au samedi de 10 h à 12 h et seront accueillis par Stéphanie Ben Gaïed, formée spécifiquement par les services centraux de la poste.

La poste verse une indemnité mensuelle à la commune permettant de compenser en totalité les frais de salaire de l'agent.

La boîte aux lettres qui se trouvait à l'extérieur de l'ancien bureau de poste a été déplacée sur le bas gauche de la façade avant de la mairie de Schirrhein.



PUB

**Ets
RINCKENBERGER**
SANITAIRE • CHAUFFAGE • SALLE DE BAINS CLÉ EN MAIN



67240 SCHIRRHEIN
03 88 53 87 61

***Vous propose
la rénovation et
l'aménagement
clé en main de
votre salle de bains.***

**Steinmetz
Jacky**
N°siret : 519 941 827 000 15

PEINTURE STEINMETZ
Artisan - Peintre
Travaux intérieur
Extérieur

**Steinmetz Jacky**
2 rue principale
67240 SCHIRRHOFEN

**06 81 45 23 42**

**peinturesteinmetz@hotmail.fr**



PACS : en mairie depuis le 1^{er} novembre 2017

L'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (Pacs) a été transféré à l'officier de l'état civil de la mairie au 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal Officiel du 9 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal Officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis le 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune)
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Les jeunes sont venus en nombre pour nettoyer la commune

Samedi 7 avril, 32 volontaires ont participé au nettoyage de printemps organisé par la municipalité de Schirrhein.

Après trois heures de ramassage sous un chaud soleil printanier, les constats étaient plutôt positifs ; peu de déchets ont été ramassés dans la commune même de Schirrhein. Les points noirs se situent aux sorties du village. Certains automobilistes indécents se délestent de paquets de cigarettes vides, de boîtes de sodas divers ou de mouchoirs usagés. Le «wäldle», petit bois sur la D 99 qui jouxte le camp d'Oberhoffen, est un vrai dépotoir où l'on trouve des bouteilles, des couches et des restes de repas, car cet espace ombragé est souvent utilisé comme aire de repos et de repas entre midi et 14h.

Patrick Schott, maire de Schirrhein, a remercié les



participants et tout particulièrement les jeunes qui ont offert un peu de temps pour nettoyer leur commune. Après l'effort, le groupe a pu déguster d'excellentes bouchées à la reine et les enfants sont repartis avec un lapin de Pâques.

À la chasse aux chenilles urticantes

Cette année encore, deux silhouettes en habits de «cosmonautes» ont scruté les troncs et les branches pour éradiquer les nids de chenilles urticantes.

Équipés d'un respirateur, deux techniciens de l'ONF ont enlevé les nids de chenilles qu'ils ont mis dans un sac plastique. Puis, munis d'un chalumeau, ils ont brûlé les éventuels résidus sur le fût de l'arbre.

Ces insectes sont recouverts de poils qui peuvent provoquer une irritation chez les personnes et les animaux.

L'intervention était curative car les nids étaient moins nombreux qu'en 2015. Juchés dans une nacelle durant toute la journée, ils ont fait le nécessaire pour

traiter les chênes qui ornent la place des fêtes de la cité forestière afin d'éviter des désagréments aux spectateurs des nombreuses manifestations organisées à cet endroit.



C.C.A.S. Actions Solidaires

La permanence sociale du C.C.A.S est assurée tous les 1ers mardis du mois de 18h à 19h et sur rdv.

Fête des aînés

Une fois de plus, le 1er dimanche de l'Avent a été choisi pour les retrouvailles de nos séniors. Ce 26 novembre 2017, la fête prit son envol à partir de 11h avec un apéritif concert joué par la Musique Harmonie de Schirrhein-Schirrhoffen.

Après les salutations de bienvenue et un discours de circonstance, le maire Patrick Schott céda la parole à la vice-présidente du C.C.A.S. et adjointe Isabelle Halter, qui dévoila le programme de cette après-midi récréative. Comme chaque année, les deux aînés (femme et homme) présents dans la salle se sont vu remettre un cadeau. Le traditionnel « Pot au Feu » fut servi par les membres du C.C.A.S., les conseillers municipaux et leurs conjoints.

Alors que l'heure avançait, un sketch très connu « Dinner for one » a été magistralement interprété par Lina et Thierry Walter ; à en croire les rires, nos têtes grises ont passé un très bon moment. Plus tard, le quatuor « Benoît, Stéphane, Rémy et Guy » a pris place sur scène pour interpréter de vieilles chansons dont presque tous les convives fredonnaient les mélodies. L'animation musicale était assurée par le talentueux DJ Dédé.

Pour clore la journée, le tirage au sort d'une trentaine de lots a permis à quelques chanceux de repartir les bras chargés et la tête remplie de souvenirs. Nul doute que nous les retrouverons pour l'édition 2018.



Déjeuner récréatif

Mercredi 6 juin, la commune de Schirrhein a convié les seniors à un déjeuner convivial à l'espace socioculturel. 110 personnes, dont la doyenne Caroline Dietenbeck (97 ans), ont répondu à l'invitation.

Dans son mot de bienvenue, le maire Patrick Schott a exposé le souci de la municipalité de veiller au bien-être des anciens. Il a annoncé deux projets, portés par le CCAS (Centre communal d'action sociale) de la commune :

- Le premier vise la prévention du risque de chute de la personne âgée à domicile. Il s'agit de sensibiliser la population à la nécessité d'une prévention précoce pour le maintien de l'autonomie et à faciliter le recours à des aides techniques, dès que le besoin émerge ou en cas de perte d'autonomie.
- Le second projet consiste en la mise en place d'une enquête « qualité de vie des seniors de la commune » visant à recueillir les attentes et besoins des seniors de 65 ans et plus, sur les thématiques de l'animation, de la vie sociale et de l'habitat.

Après le repas, servi par les conseillers municipaux et les membres du CCAS, a eu lieu la projection du film réalisé par Aimé Zimmer, consacré aux événements locaux de la Seconde Guerre Mondiale.

La trame de ce film est assurée par René Schott, féru d'histoire locale, ainsi que par Paul Weiss, premier libérateur de Schirrhein. L'assemblée a fait preuve d'un vif intérêt pour ce documentaire. Aimé Zimmer, présent dans la salle, a été chaleureusement applaudi par un public conquis.





Navette communale « DE HARZKNUBE »

Il ne se passe pas un jour sans que les chauffeurs de la navette communale ne soient sollicités pour véhiculer des personnes de la commune, privées de moyen de locomotion. Qu'il s'agisse d'aller sur un marché, à l'hôpital, chez un médecin par exemple, nombreux sont les services rendus à la population par l'équipe des chauffeurs bénévoles.

BILAN NAVETTE		
❖ DESTINATIONS LES PLUS FREQUENTEES :	❖ INSCRITS PAR MOIS :	
MARCHE DE SOUFFLENHEIM	JUIN 2018 :	35
SUPER U BISCHWILLER	MAI 2018 :	21
LIDL OBERHOFFEN-SUR-MODER	AVRIL 2018 :	10
CORA HAGUENAU	MARS 2018 :	20
RV MEDICAUX (Médecins & Hôpitaux)	FEVRIER 2018 :	17
ADMINISTRATIONS :	JANVIER 2018 :	22
(Pôle Emploi – Maison des Services – Banques)	FEVRIER 2018 :	21
– Région Bischwiller et Haguenau –	DECEMBRE 2017 :	20
❖ UTILISATEURS REGULIERS : 8	NOVEMBRE 2017 :	25
❖ NOMBRE DE CARNETS VENDUS :	OCTOBRE 2017 :	14
49 (depuis le début)	SEPTEMBRE 2017 :	9



RÉSERVATIONS : Les réservations se font du lundi au vendredi de 8h30 à 10h30 par téléphone au 06.76.68.78.06, 48h à l'avance.

TARIFS :

- Le prix du ticket de transport aller-retour est fixé à 1€
- Le ticket est gratuit vers les commerces locaux
- Le ticket est gratuit pour toute personne ACCOMPAGNANT UNE PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

OÙ ACHETER LES TICKETS : Les tickets de transport sont en vente uniquement à la mairie de Schirrhein, du lundi au vendredi, de 8h30 à 10h30.

NOUVEAUX HORAIRES : Le service est ouvert tous les jours à partir de 8h30 jusqu'à 18h avec extension à l'heure du déjeuner si disponibilité du chauffeur.

Un grand merci aux bénévoles

Isabelle Halter
2^{ème} Adjointe

Association foncière

« HALTE AU TRAFIC AUTOMOBILE SUR LES CHEMINS D'EXPLOITATION »

Afin de limiter le trafic exponentiel, principalement de transit, sur les chemins d'exploitation entre les bans de Schirrhein et d'Oberhoffen sur Moder, l'Association Foncière, dans sa séance du 06 février 2018, a souhaité lancer une expérimentation sur le

chemin du Rossmattenweg, en le bloquant par des plots bétons mobiles, placés à chaque extrémité de ce dernier. L'essai se terminera avant le début des travaux agricoles. Si les résultats sont concluants, l'opération sera reconduite dès la fin de l'automne 2018. La période hivernale, souvent très pluvieuse, est particulièrement propice à une dégradation précipitée des chemins par délavement de la structure de surface des chemins due à une vitesse excessive.



Comité consultatif

Présentation du comité:

Le 28 octobre 2017 a eu lieu la première réunion du comité consultatif pour la promotion et la conservation du dialecte et de la culture locale. Une dizaine de membres se sont réunis après un appel diffusé dans les DNA.

L'objectif de ce comité est d'entamer et de développer une réflexion autour de la baisse de l'usage du dialecte alsacien et de la baisse constatée de la connaissance de l'histoire et de la culture locale. Plusieurs pistes de réflexion ont déjà été explorées, notamment l'organisation d'activités périscolaires en alsacien, des sorties culturelles dans la région avec les enfants, l'organisation d'une soirée estivale à laquelle

seraient conviés des artistes de la région, la rencontre avec les membres des futures classes de conscrits pour leur présenter les textes des chansons habituellement entonnées par les classes précédentes, etc.

Le comité a participé, en collaboration avec la chorale «les Voix du C(h)œur», à l'organisation d'une veillée-conférence autour des traditions de Noël en Alsace; la conférence a été animée par Catherine Graesbeck et musicalement par la chorale des «Voix du C(h)œur». Le comité se veut consultatif et non organisateur d'événements; l'éventuelle participation à l'organisation de manifestations culturelles se fera dans la mesure du possible en partenariat avec les associations déjà présentes dans le village. Naturellement, le comité reste ouvert à tous ceux qui souhaitent s'y investir.



Clément Dorffer officie régulièrement, en tant que remplaçant, sur la station de radio France Bleu Alsace qui diffuse tous les jours 10 heures de programmes uniquement en alsacien. Vous pouvez le retrouver sur www.francebleuelsass.fr et sur l'application France Bleu aux côtés de Pierre Nuss, Jonathan Wahl, Félicien Muffler, Carole Werner et Isabelle Grussenmeyer.

PUB

C10
Vins, Spiritueux, Bières, Sodas, Cafés, Services
BECK BOISSONS
HAGUENAU
Tél. : 03 88 73 20 15
www.beck-boissons.fr

PreciDenn
Outils et Systèmes de Précision
Votre partenaire spécialiste en Productivité !
PreciDenn Sàrl
Etudes, conceptions et commercialisation d'outils coupants pour l'usinage des métaux
Optimisations de postes d'usinage et service de réaffûtage d'outils coupants
19 impasse du Puits - 67240 SCHIRREIN (F) / Tél. +33 (0)388 635 982 - Fax : +33 (0)388 062 617
Email : info@precidenn.fr - Web : www.precidenn.fr



intercommunalité SCHIRRHEIN-SCHIRRHOFFEN

Le mérite mis à l'honneur

Vendredi 27 octobre, l'espace socioculturel de Schirrhein a servi de cadre à la traditionnelle remise de récompenses aux sportifs et aux personnes méritantes du monde associatif des deux communes forestières.

Cette cérémonie 2017, préparée par les adjoints Jacky Halter, Gaby Zilliox, et les conseillères Christel Buchel et Joelle Schott, s'est déroulée dans une bonne ambiance entre sportifs et membres des associations toutes disciplines et styles confondus.

Dans son intervention, Jean Dillinger, maire de Schirrhoffen, a souligné l'importance accordée au monde associatif et au sport dans les deux communes. Patrick Schott, maire de Schirrhein, a souhaité que la dynamique positive dans le sport et la culture perdure longtemps.

Les adjoints Isabelle Halter et Bernard Beck, en parfaits maîtres de cérémonie, ont présenté, photos à l'appui, chaque récipiendaire dans les moindres détails. Les sportifs et membres méritants des associations ont été félicités par les responsables municipaux qui leur ont remis de beaux trophées, des balles, des bons d'achats et des paniers garnis.

Un hommage particulier a été rendu à José Jung, pongiste deux fois champion d'Alsace qui a conduit, avec ses partenaires, l'équipe de tennis de table du cercle jusqu'en nationale 2.

Aloyse Woelffel, formateur en paléographie allemande, a présenté le travail de patience que demande la lecture de textes en allemand gothique.

À l'issue de la cérémonie toutes les forces vives du monde associatif de Schirrhein et Schirrhoffen ont pu échanger autour d'une tarte flambée, une seconde édition très appréciée.



Cérémonie commémorative du 11 novembre

Depuis bientôt cent ans, le 11 novembre est le jour choisi pour célébrer la fin de la Première Guerre Mondiale en Europe de l'Ouest, le retour à la Paix et surtout rendre hommage à tous les combattants morts pour la France. Cette année encore, le mauvais temps n'a pas empêché nos concitoyens de se rassembler devant le monument aux morts après une messe dédiée aux victimes de la guerre 1914-1918.

Un discours fut prononcé par le maire de Schirrhein, Patrick Schott, suivi de la lecture du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants par Jean Dillinger, maire de Schirrhoffen. Ces moments furent ponctués par l'intervention de la chorale «Les voix du C(h)œur» accompagnés par des élèves de l'école élémentaire. La célébration fut rehaussée par quelques morceaux interprétés par la Musique Harmonie ainsi que la présence de la section des Sapeurs-Pompiers.

A l'issue de la cérémonie, toutes les personnes présentes furent conviées au verre de l'amitié servi à l'espace Socio-Culturel.





intercommunalité SCHIRRHEIN-SCHIRRHOFFEN

La Sainte Barbe des pompiers

Les sapeurs-pompiers de Schirrhein – Schirrhoffen ont fêté la Sainte-Barbe le samedi 2 décembre, à l'espace Socio-Culturel de Schirrhein. Le chef de corps Maurice Mockers a salué les maires Patrick Schott et Jean Dillinger. Il a relevé la recrudescence des catastrophes naturelles et des feux de forêts au niveau national et mondial.

En 2017, à Schirrhein-Schirrhoffen, les pompiers locaux sont sortis à 100 reprises (soit une hausse de 25% par rapport à l'an passé) pour 8 feux, 21 destructions de nids d'hyménoptères, 6 opérations diverses, 8 accidents de la circulation et 57 secours à personnes. Cette même année, ils ont également renoué avec une longue tradition sportive abandonnée quelques années en participant au cross et au parcours sportif du pompier. Le résultat le plus probant a été atteint par le chef Maurice Mockers qui s'est hissé en finale nationale.

Depuis l'intégration à l'unité territoriale de Soufflenheim, les pompiers locaux ont assuré 8 160 heures de garde et d'astreinte et suivi 2 266 heures de formation. Des

actions pédagogiques de prévention ont également été menées dans les écoles.

Une amicale réputée pour son sens de l'organisation

Le spectacle de la Saint-Jean a attiré un public énorme, venu de tout le Nord de l'Alsace. Le chef a félicité les chevilles ouvrières de cette manifestation titanesque. La marche gourmande a connu, elle aussi, un beau succès avec 1 100 participants. Par ailleurs, l'amicale est toujours représentée aux fêtes sportives et culturelles organisées dans les deux villages.

Hommage à l'engagement de René Halter (photo)

Un hommage émouvant a été rendu à René Halter, adjudant honoraire, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Dévoué, discret, imaginatif et espiègle, il a été l'un des piliers des pompiers locaux et de l'amicale durant trente-sept années. Il a été fait adjudant honoraire.

« Notre force et notre réussite sont dans la complémentarité de nos personnalités et nos savoir-faire, a conclu Maurice Mockers. Nos défis seront de garder une osmose intergénérationnelle, de maintenir la cohésion de notre équipe. »



Les pompiers distingués avec les maires des deux cités forestières.



Bibliothèque

Du bricolage pour Halloween

19 enfants ont participé à une après-midi bricolage sur le thème d'Halloween, organisée par la bibliothèque intercommunale de Schirrhein-Schirrhoffen le mercredi 25 octobre.

Les apprentis bricoleurs ont confectionné une sorcière sur un balai et des croissants de lune habillés de fantômes. Les petits élèves, habiles avec les ciseaux et la colle, n'ont pas eu de mal à terminer les deux suspensions qu'ils ont accrochées dans leurs chambres.

Les animatrices de la bibliothèque ont encadré les enfants qui ne se sont pas comportés en monstres durant l'animation !





intercommunalité SCHIRRHEIN-SCHIRRHOFFEN



Noël, ça se prépare

Les mercredis 6 et 13 décembre, 30 enfants de 4 à 11 ans ont suivi l'atelier de création animée par Edith Fohr et organisé par la bibliothèque intercommunale de Schirrhein-Schirrhoffen.

A l'aide de coton, carton, boutons, peinture, colle et armés de beaucoup de patience, les jeunes membres de la bibliothèque ont confectionné un sapin et un père Noël.

Les enfants, accompagnés et aidés par les animatrices bénévoles de la bibliothèque intercommunale, étaient fiers de leurs réalisations qui ont trouvées place sur la table de fête du Noël familial.

Un conteur à la barbe blanche

Mardi 19 décembre, le Père Noël a rendu visite aux jeunes lecteurs, à l'occasion de l'animation histoires et chants de Noël organisée par l'équipe de la bibliothèque intercommunale.

Les 25 enfants ont sagement écouté plusieurs histoires racontées et mimées par les animatrices bénévoles. Les jeunes participants ont accueilli avec des sourires circonspects et en chantant le vieil homme au manteau rouge et à la barbe blanche. Oh surprise, ce père Noël-là était aussi conteur. Il a narré, dans un silence absolu, l'histoire d'un tout petit Père Noël rejeté des grands Pères Noël mais devenu le Père Noël des animaux.

Plusieurs chants traditionnels, accompagnés par des flûtistes, ont été repris en chœur par le jeune public. Avant de se quitter, les enfants ont émis le souhait de revoir le Père Noël chez eux, car tous ont promis d'être des lecteurs sages et assidus à la bibliothèque et chez eux.



Un carnaval magique

Mercredi 7 février, l'équipe d'animation de la bibliothèque intercommunale de Schirrhein-Schirrhoffen organisait le carnaval des enfants, très attendu par petits et grands.

Un froid vif et piquant s'était invité à la parade dans les rues de Schirrhein, ce qui n'a pas découragé les quelque 130 jeunes carnavaliers bien emmitoufflés pour l'occasion et accompagnés de leurs parents ou grands-parents.

Au hit-parade des déguisements, les reines des neiges venaient en tête, suivies des pirates, des super-héros, des super girls, des Mario et des clowns. Un gorille et même un tigre avaient fait le déplacement !

A l'ESC, un magicien leur a présenté quelques beaux tours de magie avec des cartes, des balles et des foulards. Pour conclure, un goûter fut servi par l'équipe des bibliothécaires bénévoles.

Les enfants sont rentrés chez eux les habits parsemés de confettis mais ravis d'avoir passé quelques heures avec «Monsieur Carnaval».





intercommunalité SCHIRRHEIN-SCHIRRHOFFEN

Bricolage pascal

Mercredi 28 mars, la bibliothèque intercommunale de Schirrhein-Schirrhoffen, dirigée par Anne-Marie Gentner, a accueilli 17 enfants pour le bricolage de Pâques.

C'est une poulette de Pâques et des œufs à suspendre qui ont été confectionnés par les enfants. Avec l'aide des animatrices, Aurélie Fricker, Annie Steinbach, Christa Metzler, Sylvie Schitter, Marie Noëlle Granjon, les enfants ont découpé, décoré avec des motifs printaniers puis assemblé les deux sujets.

Eurydice a expliqué « Je vais mettre la poulette dans la cuisine en espérant que le lapin de Pâques déposera des chocolats près d'elle. »

Pour Nina, Mathieu, Louis, Hugo ou Garance, « c'est dans le jardin qu'on mettra le nid de la poulette, sauf s'il pleut dimanche de Pâques ! »



Bricoler pour la Fête des mères

Mercredi 23 mai, la bibliothèque intercommunale de Schirrhein et Schirrhoffen, a accueilli 18 enfants pour une séance de bricolage spécial « Fête des mamans ».

Cette célébration est toujours un moment fort de la vie familiale. Les enfants n'oublient jamais d'honorer avec tendresse et respect celle qui leur a donné le jour. Les petits présents confectionnés par les enfants, pour cette occasion, sont souvent conservés précieusement par les mamans. La valeur sentimentale attachée au geste vaut souvent bien plus que l'objet lui-même.

À la bibliothèque de Schirrhein, sur une idée d'Annie Steinbach, les enfants ont tracé, découpé, peint et collé avec application.

Avec l'aide des animatrices, les petits bricoleurs ont mis toute leur âme à préparer le cadeau pour le grand jour.

La réalisation finale a été gardée secrète même si l'on a pu révéler qu'il y a des fleurs comme motif central. La surprise a été totale le jour de la Fête des mères...

Où est le trésor des pirates ?

Mercredi 27 juin, l'équipe d'animation de la bibliothèque intercommunale de Schirrhein-Schirrhoffen a invité les enfants à une chasse au trésor pour terminer l'année en apothéose.

Les trois animatrices étaient déguisées et ont proposé aux trente enfants présents des jeux sur la thématique des pirates et de leur île mystérieuse... Pour accéder au trésor, les enfants ont dû surmonter tous les obstacles placés par la méchante pieuvre, l'affreux requin et les singes moqueurs.

Les jeunes participants ont aimé particulièrement le jeu du message mystérieux et la reconstitution du bateau des pirates, les yeux bandés. En fin de séance, les enfants ont découvert une grotte et le fameux trésor tant convoité. Tout le monde a été récompensé et un goûter a conclu la chasse au trésor.



intercommunalité SCHIRRHEIN-SCHIRRHOFFEN

Dans la continuité de l'article présenté dans le bulletin n° 42, nous vous invitons à découvrir la suite de la rétrospective sur l'histoire de l'école primaire.

28 février 1961 :

Lors du recensement numérique, 63 élèves, dont 35 garçons et 28 filles se sont fait inscrire sur la liste pour passer en cycle d'observation. Ce nombre nécessite la création de 2 classes de 6^{ème} afin de pouvoir recevoir la totalité des élèves.



14 mars 1961 :

Par courrier, l'inspecteur de l'Enseignement Primaire demande à l'architecte M. Schwab, s'il estime que l'école sera prête pour la rentrée scolaire 1961, car il conditionne la création du Cycle d'Observation pour deux classes de 6^{ème}.

20 mars 1961 :

Réponse de l'Architecte qui confirme que les locaux seront prêts pour la mi-juillet, la rentrée étant le 15 septembre.

10 juin 1961 :

Le maire informe le Conseil Municipal qu'il ne reste que les aménagements extérieurs à finaliser au nouveau groupe scolaire.

3 juillet 1961 :

Par courrier, M. Ehrhard, Inspecteur de l'Enseignement Primaire confirme la carte scolaire de Schirrhein comme suit :

- une école de garçons à 5 classes dont 1 classe enfantine
- une école de filles à 4 classes dont 1 classe enfantine
- un groupe d'observation comprenant une classe de 6^{ème} pour garçons et une classe de 6^{ème} pour filles.

Répartition des locaux scolaires

- Ancienne école de filles :
- Classe du 1^{er} étage : ce local sera provisoirement et à titre essentiellement précaire mis à disposition des sœurs enseignantes comme salle de communauté. Aucune transformation de structure ne pourra y être effectuée et la salle devra être remise à la disposition du service scolaire sur simple demande de l'autorité municipale et de l'autorité scolaire sans préavis.
- 2 locaux du rez-de-chaussée réservés à 2 classes primaires de l'école de filles à la diligence de la directrice.
- Ancienne école de garçons :
- Un local réservé au 1^{er} étage à la classe de M. Keith (CM 1 et CM 2)
- Un local réservé au rez-de-chaussée à la classe primaire

de l'école de filles. Le 2^{ème} local restera à la disposition du service scolaire sans affectation définie pour l'instant.

- Ecole enfantine : Mme Keith (SE) Cette école sera réservée aux deux classes enfantines et une femme de service sera mise à la disposition de ces deux classes. Elle sera nommée par le directeur de l'école de garçons après accord de M. le Maire. Mlle Denise Fischer sera la première de ces femmes de service
- Nouvelle école de garçons :
- Le rez-de-chaussée sera réservé à 3 classes primaires de l'école de garçons dans l'ordre de l'ouest vers l'est : classe de Mme Rombourg, (CP), classe de M. Schreiner (CE 1 et CE 2), classe de M. Waechter (FE 1 et FE 2)
- Le 1^{er} étage sera réservé au groupe d'observation de l'ouest vers l'est : 6^{ème} fille, 6^{ème} garçon. M. Rombourg (CO 6^{ème}). Un professeur d'éducation physique se partagera entre trois établissements : 6h à Herrlisheim, 4h à Schirrhein et 10h à Haguenau.



6 juillet 1961 :

Le Ministère de l'Education Nationale autorise la création de deux classes de 6^{ème} à compter du 15 septembre 1961.

19 octobre 1961 :

Le maire informe le Conseil que l'inauguration du groupe scolaire aura lieu le 22 octobre 1961 et qu'il est invité à prendre part à

intercommunalité SCHIRRHEIN-SCHIRRHOFEN

cette fête. Quelques entreprises participent aux frais de cette inauguration. Le total des sommes s'élève à 600 nouveaux francs.

22 octobre 1961 :

Inauguration officielle par M. le Maire René Bitz, en présence de M. le Sous-Préfet François Lechner, du Député Pierre Pflimlin, du Sénateur et Conseiller Général Michel Kistler, du Maire de Bischwiller Paul Kauss, du Curé Henri Marschall. Le personnel enseignant, les enfants des écoles, les associations villageoises et de très nombreuses personnes des deux villages ont assisté à cet événement.

A l'intérieur de l'école on a pu admirer une exposition de travail manuel réalisée par l'école de filles. Les saynètes sont présentées par les différentes classes. La cour était encore ouverte, impensable à notre époque.



10 mars 1962 :

Demande du Conseil Municipal pour la création de deux classes de 5^{ème} en classes d'observation pour la rentrée 1962.

3 novembre 1962 :

Demande de création d'une classe de 4^{ème}. Classe de 4^{ème} qui dispense un enseignement moderne court destiné à préparer soit au Brevet d'Etudes du 4^{ème} Cycle, soit au Brevet d'Enseignement Général. Les élèves qui sont susceptibles de

bénéficier d'un enseignement long doivent fréquenter le lycée le plus proche.

Les Collèges d'Enseignement Général voisins déjà créés ou devant être créés pour la rentrée scolaire de 1963 (Soufflenheim, Drusenheim, Herrlisheim) ne sont pas en mesure de recevoir les enfants de Schirrhein.

Dans la même séance, le Conseil décide de faire installer une clôture autour du groupe scolaire.



3 mars 1963 :

Le maire expose aux conseillers que l'équipement d'éducation physique scolaire reste à réaliser et qu'il est susceptible de recevoir une subvention de 5000 nouveaux francs. Les normes pour ces installations sont les suivantes : Ecoles Primaires de 4 à 9 classes : 1 plateau de 800 m² pour basket et volley-ball avec mât potence, fosse, barres et poutres. Le Conseil municipal décide de ne pas tenir compte de l'offre.

22 juin 1963 :

Le Conseil décide de faire poser des stores au groupe scolaire

3 juillet 1963 :

Le Ministère de l'Education Nationale autorise l'ouverture, à titre provisoire, d'une classe de 4^{ème} pour la rentrée de 1963.

14 octobre 1963 :

Début des cours post-scolaires à l'école de garçons, les lundi et mardi soirs de 19h à 21h. M. Victor Waechter en sera le professeur. Le cours sera suivi par 16 personnes astreintes et 3 volontaires dont 7 de la classe 47, 4 de la classe 48 et 5 de la classe 49. Elle a lieu dans la salle N° 1 du nouveau bâtiment.

20 janvier 1964 :

Le Conseil demande la régularisation de l'ouverture de la classe de 4^{ème}.

28 août 1965 :

Travaux de finition au groupe scolaire : Installation d'un portique grand modèle pour un montant de 3750 frs.

Pose d'un revêtement en amiante ciment sur une façade de l'école pour un montant de 1469,88 frs.

29 janvier 1966 :

Le Conseil autorise le maire de l'achat d'agrs sportifs pour le groupe scolaire pour un montant de 1397 frs.

23 avril 1966 :

Le Maire donne connaissance au Conseil d'une lettre du Ministère de l'Education Nationale du 24 mars 1966 et dont un extrait lui est adressé en date du 7 avril 1966 avec le texte suivant :

"Accord à la suppression du Groupe d'Observation dès la rentrée 1966 ; toutes les classes : 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} qui fonctionnent dans l'établissement seront transférées au Collège d'Enseignement Secondaire de Soufflenheim"

Le Conseil s'oppose formellement à cette note.

8 octobre 1966 : Décompte définitif du groupe scolaire : 344.789,79 frs

(Texte : Robert Muller)





intercommunalité CAH

SCHIRRHEIN

En route pour la fibre optique !

Les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique débuteront à SCHIRRHEIN en 2021 et dureront environ 12 mois. Elles comprennent les études, les travaux proprement dits et la réception de chantier.

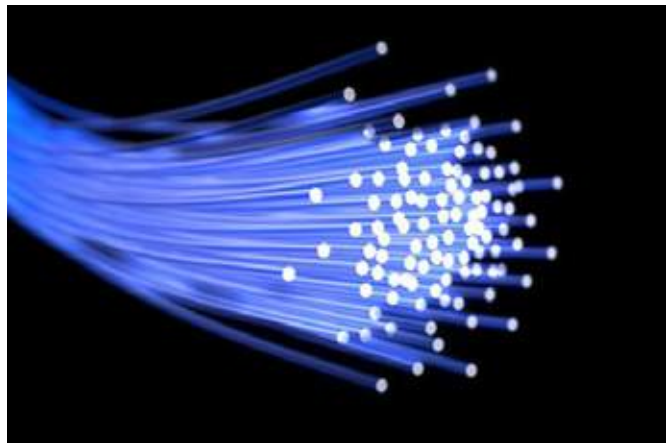
La société ROSACE s'est vu confier la mission de déployer la fibre optique dans plus de 700 communes d'Alsace entre 2017 et 2022 par la Région Grand Est. Elle a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation et le financement du réseau fibre optique en Alsace (Bas-Rhin et Haut-Rhin).

L'investissement global est de 450 millions d'euros. La société Rosace porte 64% de cet investissement, les 36% restants sont cofinancés par l'Union Européenne, l'Etat, la Région Grand Est, les deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et les communautés de communes et d'agglomération.

La fibre optique sera déployée jusqu'au domicile des habitants. Par contrat avec la Région Grand Est, elle ne peut être livrée à plus de 100 mètres de l'habitation. Chacun, particulier ou entreprise, pourra bénéficier gratuitement du raccordement à la fibre optique. Seuls sont à payer les éventuels frais de mise en service, fixés par les opérateurs privés et l'abonnement mensuel.

Le déroulement des opérations

Des équipes mandatées par Rosace vont relever précisément les boîtes aux lettres, autrement dit les bâtiments à raccorder. Ces équipes vérifieront que les infrastructures pressenties pour recevoir la fibre optique (fourreaux, poteaux, etc.) sont en bon état et dimensionnées pour accueillir de nouveaux câbles. Les travaux proprement dits pourront ensuite débuter.



En raison de délais réglementaires, la commercialisation commencera seulement quelques mois après la fin du chantier. Lorsque le particulier aura choisi son fournisseur d'accès internet, il faudra quelques semaines pour que l'accès à Internet via la fibre optique soit réellement fonctionnel.

Le projet Rosace porte sur le déploiement de 13 000 kilomètres de fibre optique en Alsace d'ici à 2022. 80 entreprises, en grande partie alsaciennes, travailleront sur le chantier. Des offres d'emplois sont régulièrement publiées par les partenaires de Rosace.

Au niveau de la contribution financière, 1065 prises seront installées à hauteur de 175,-€ l'unité pour un total de 186375,-€. Cette somme sera intégralement prise en charge par la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

L'accès à la fibre optique vous intéresse. Vous voulez être informé de l'avancée des travaux, rendez-vous sur le site <https://www.rosace-fibre.fr/> et inscrivez-vous à la newsletter.

PUB



BURKART

Echafaudages Sàrl

Système exclusivement LAYHER

Location et montage d'échafaudages
Bâtiment neuf, et construction, rénovation ...
Echafaudages tubulaires, suspendus, roulant, modulaires
Multidirectionnels, Système parapluie
Monte-charge, Constructions spéciales

Rue du Château 67240 SCHIRRHEIN

Tél : 03 88 06 47 11

info@burkart.fr

Entreprise
Générale
de Peinture



SCHMITTER

6, rue des Violettes
67240 BISCHWILLER

06 17 91 02 95

03 88 63 18 07

peinture.schmitter@wanadoo.fr

Régie municipale

Gros entretien sur la place des Hêtres

L'espace de verdure que constitue la placette publique dans le lotissement «Les Pins», urbanisé au début des années 80, méritait un gros entretien. En effet, au fil des années, la végétation, constituée de haies, d'arbustes et d'arbres, a pris de l'ampleur.

C'est ainsi qu'une entreprise spécialisée est intervenue, dans un premier temps, pour abattre les arbres vieillissants qui risquaient de devenir un danger pour les passants et les voisins, surtout en cas d'intempéries. La partie terrassement et re-végétalisation a été confiée aux agents du service technique.

L'idée de créer sur cette placette «un sentier des bûcherons» avait été émise par les membres de la commission communale «Sécurité/Environnement» et reprise par les bénévoles de la section de bûcheronnage du cercle St Nicolas de Schirrhein-Schirrhoffen. Les moignons de tronc d'arbre restés en place seront sculptés à la tronçonneuse, d'autres éléments en bois seront placés tout le long du sentier.

avant



après



Rénovation salle du conseil

L'hiver étant propice à des travaux d'intérieur, les agents techniques de la commune se sont attachés à la rénovation de la salle du conseil: remise en peinture des murs, changements des luminaires et réfection du revêtement de sol. Afin de bénéficier des moyens modernes de projection, cette salle a été également équipée d'un vidéoprojecteur intégré au plafond, d'un écran blanc motorisé et d'un plateau LCD de rappel.



Rétrospective

Rue Kirchloch

Le trottoir traversant est défini comme un prolongement du trottoir, qui interrompt la chaussée d'une rue. Par rapport au passage piétons, le trottoir traversant donne aux piétons une vraie continuité de cheminement sécurisé et un confort de déplacement. Il revient au conducteur d'assurer la sécurité du piéton car il franchit alors un trottoir. Ce n'est plus le piéton qui franchit une rue secondaire mais l'automobiliste qui franchit un trottoir.



Travaux de voirie - Rue des Asperges



Mise en conformité Ventilation ESC



Rénovation du secrétariat et mise en accessibilité de la Mairie

Les travaux à la mairie sont terminés. Les bureaux «open space» du secrétariat sont désormais transformés en 3 espaces climatisés bien distincts (2 pour le secrétariat de la mairie et 1 pour l'agence postale communale).

Une grande baie vitrée permet de conserver une impression d'espace et de transparence tout en assurant une séparation physique de manière à optimiser les conditions de travail des secrétaires.



Une étude a été confiée à un cabinet spécialisé pour la mise en accessibilité des bâtiments de la commune, dont la mairie. Toutes les préconisations formulées ont été respectées dans le cadre des travaux de signalisations, d'éclairage, escaliers et rampes.



Alarme - télésurveillance

Désormais tous les bureaux de la mairie du rez-de-chaussée et de l'étage sont protégés par un système d'alarme relié à une centrale de surveillance. Des détecteurs de fumée dans les couloirs et les archives viennent compléter le dispositif de sécurité.



Agence postale communale

L'agence postale communale est installée dans le troisième espace de la mairie. Toutes les fonctionnalités d'un service de qualité de la poste sont au rendez-vous. L'accès se fait directement depuis le couloir de la mairie.



Travaux en cours

Des travaux de rénovation à l'école élémentaire pendant les vacances

Pendant les vacances scolaires, l'école élémentaire de Schirrhein-Schirrhoffen était encorsetée d'un échafaudage sur tout son pourtour.

Une équipe de l'entreprise Burkart de Schirrhein était chargée de ce montage. Les travaux effectués durant les congés de printemps sont de plusieurs ordres. La couverture a été remplacée dans son intégralité. En même temps, l'escalier intérieur a été paré d'un nouveau revêtement.

Les prochains travaux d'importance seront l'isolation extérieure complète pour faire de cette école construite en 1959 et 1960, un bâtiment basse consommation.



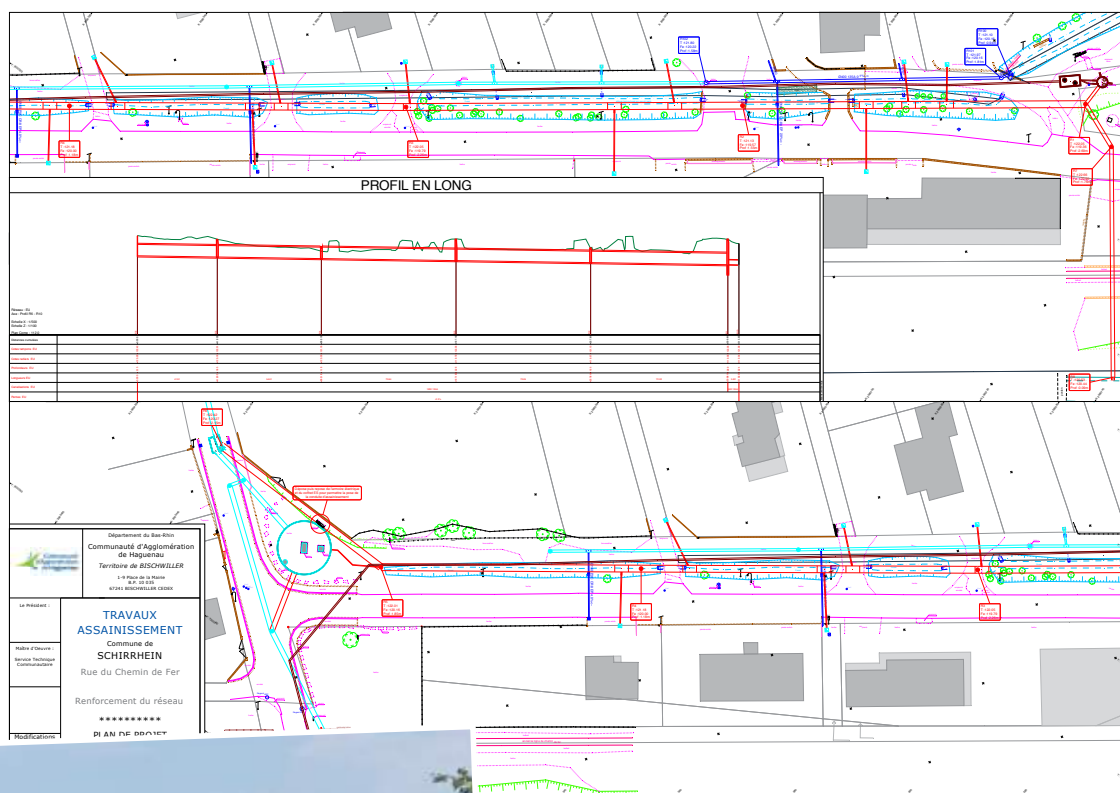
Travaux à venir

Assainissement rue du Chemin de Fer

Ces travaux font suite à une étude diagnostic qui a consisté à faire un relevé au réel du réseau d'assainissement de la commune et à le schématiser dans un logiciel de simulation qui permet de détecter les points faibles du réseau.

Le secteur de la rue du Chemin de Fer, largement sous dimensionné, sera traité en priorité. Les travaux débiteront dès que certaines formalités administratives seront réglées (ligne de chemin de fer, servitudes de passage). Une nouvelle conduite, d'un diamètre de 1200 mm, sera posée en parallèle de la rue du Chemin de Fer, sur une longueur de 300 mètres. Le déversoir d'orage actuellement à proximité des maisons d'habitation, sera dévié par une conduite vers le Fallgraben.

A l'issue des travaux, seules les eaux d'écoulement reprises dans l'ancienne conduite qui restera en place, seront rejetées dans le Altbach. Sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, le montant estimatif des travaux s'élèvera à 360 000,- € TTC.



Assainissement de la rue des Sapins





City stade

La création d'un city stade permettra de répondre aux attentes des jeunes de la commune, désireux de se retrouver dans un lieu convivial, afin de pratiquer différents sports non encadrés.

Ce sera non seulement un espace sportif, laissé en accès libre, mais aussi un outil éducatif dédié aux jeunes et aux familles mais également aux activités scolaires et périscolaires. Un lieu de rencontre consacré aux défis sportifs, à la fois ludique, esthétique et robuste. Il permet de se dépenser pour mieux se dépasser, et sera ouvert à tous.

Pour information, un city stade est une structure multisports de proximité, non réglementaire, permettant la pratique d'une dizaine de sports (handball- volley- badminton-football, basket, tennis...) et la dimension la plus fréquente est de 12 x 24m. De ce fait sa taille ne correspond pas à celle d'un terrain de compétition homologué.

Ce nouvel équipement sera construit en lieu et place du plateau de basket situé en face de l'école élémentaire.

C'est la commission communale « sécurité-environnement » qui est en charge du projet. Les travaux seront réalisés début 2019.



Photo non contractuelle



Terrain de basket actuel

PUB

BRASSERIE - RESTAURANT



100, rue principale 67240 SCHIRRHEIN

TEL / FAX: 03 88 53 97 04

LUNDI : JOUR DE FERMETURE

MARDI AU VENDREDI MIDI : PLAT DU JOUR

DIMANCHE MIDI : CARTE

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE SOIRS :
CARTE, TARTES FLAMBEES ET PIZZAS

BANQUETS SUR DEMANDE

www.restaurantaetoile.com

contact@restaurantaetoile.com

POMPES FUNEBRES

Chambre funéraire

Magasin de vente

Habilitation N°08.67.44

Zone commerciale Werb

67240 Oberhoffen/Moder

Assistance 24h/24h

Tél. 03 88 53 88 07



TOUS SERVICES FUNERAIRES ET CONTRATS OBSEQUES



**AU CRÉDIT MUTUEL
NOUS NE SOMMES PAS
DIFFÉRENTS SANS RAISON.**

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL SCHIRRHAIN - SCHIRRHOFEN
77, RUE PRINCIPALE - 67240 SCHIRRHAIN - TÉL. : 03 90 55 52 00 - FAX : 03 88 63 70 63

101 01965 07 000 7188 agréé à la Garde l'Institut de Crédit Mutuel - NCM 6603 S.A. S.A.
au capital de 142 000 000 euros - 3307 606 7188 RCS Strasbourg. Si inscription régie par la loi sur les associations.

AGRÉÉ BOSCH CAR SERVICE

**AUTOMOBILES
GARAGE SOHM**

**SCHIRRHAIN
LA BELLE HISTOIRE...**

Depuis plus de 49 ans,
le garage SOHM s'occupe
de l'entretien et de la réparation des
véhicules toutes marques : carrosserie,
peinture, électronique et mécanique
sont au cœur de leur savoir-faire.

1967

2016

**+ DE 900
VÉHICULES
VENDUS EN 2015**

**EN STOCK :
+ de 150
véhicules
NEUFS et
OCCASIONS**

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40%

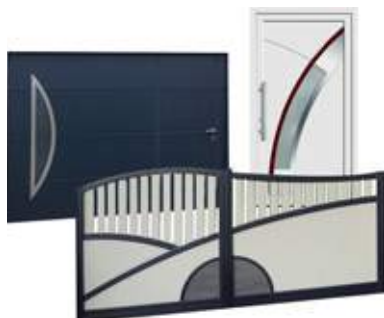
**ACHETEZ VOTRE VÉHICULE
NEUF MOINS CHER**
Le spécialiste en
importation depuis
20 ans

**RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.autosohm67.fr**

DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS À VOTRE SERVICE !



- ◀ Portes de garage ◀ Motorisation
 - ◀ Portails ◀ Garde-corps
 - ◀ Fenêtres ◀ Volets
 - ◀ Portes d'entrée
- Hall d'Expo
+ de 200 m²**



KALTENHOUSE
Z.A. 3, rue de la sablière
Tél. 03 88 63 26 51
www.fermetures-simon.fr

Fleurs SCHAEFFER

Toutes Compositions Florales - Plantes
Livraisons assurées

Commandez par ☎ et réglez par ☑

3, rue de la Gare (près de l'église)
67240 OBERHOFFEN SUR MODER
Tél. 03 88 53 82 80 - Transmission florale

sautter
Notre passion du goût

Jus de fruits
Jus de légumes
Cidres
Cadeaux
Paniers garnis

MAGASIN DE VENTE
13 route de Strasbourg - 67770 SESSSENHEIM
Tél. 03 88 86 97 01

www.sautter-pomor.fr



vie associative

L'OSCL va de l'avant

A l'occasion de son assemblée générale élective qui s'est tenue le vendredi 13 avril à la mairie de Schirrhein, la présidente de l'Office des Sports, de la Culture et des Loisirs (OSCL) de Schirrhein-Schirrhoffen, Anne-Marie Gentner, a félicité toutes les associations locales pour le travail accompli durant l'année.

Chaque représentant a présenté le bilan de ses manifestations et les projets en cours. Le dîner dansant 2017 organisé à la salle polyvalente a connu son succès habituel avec une animation assurée par les conscrits.

Le bilan financier, présenté par Gérard Halter, est positif. Il a été confirmé par les réviseurs aux comptes. Maurice Mockers et Pierre Dillinger seront les nouveaux vérificateurs des finances.

Robert Muller a présenté l'état du matériel de l'OSCL existant. Il a suggéré d'organiser une liste de matériel pouvant être prêté entre les différentes associations.

Les investissements suivants sont prévus :

- Mise en place d'une installation électrique fonctionnelle sur la place des fêtes financé pour moitié par les principaux utilisateurs (FC Étoile, Cercle St Nicolas, Sapeurs-Pompiers, Deux Haches) et pour partie par l'OSCL
- Confection d'une grille pour les banderoles à l'entrée

du village (sous réserve de l'acceptation de la municipalité)

- Acquisition d'un four micro-ondes.

La Communauté d'Agglomération de Haguenau n'a pas retenu le projet de travaux pour l'installation d'une buvette lors des manifestations non sportives à la salle polyvalente.

Clément Dorffer a présenté la nouvelle commission consultative pour la culture et la langue alsacienne.

Membres du comité

Jacky Brucker, conseiller municipal, a été installé comme nouveau représentant de la municipalité. Trois nouveaux membres, Anne-Marie Bonnard, Patrick Lecot et Jean-Marc Mosser, ont été élus au comité de l'OSCL.

Présidente : Anne-Marie Gentner. Vice-président : Jacky Brucker, conseiller municipal délégué. Trésorier : Gérard Halter. Trésorier adjoint : Robert Muller. Secrétaire : Daniel Bitz. Secrétaire adjoint : Pascal Edel. Assesseurs : Marie Odile Heinrich, Jacky Heintz, Frédéric Bleichner, Anne-Marie Bonnard et Jean-Marc Mosser.

Jean Dillinger, maire de Schirrhoffen, a assuré les associations du soutien de sa municipalité tandis que Patrick Schott, maire de Schirrhein, a évoqué le projet d'un hall de stockage pour le matériel des associations et de l'OSCL..



Octobre



Oktoberfest



Skat club



Expo Reg'Arts 10 ans

Marche populaire de jour



Don du sang

Novembre



Loto bingo tennis de table



L'après-midi des petits monstres



Soirée Harengs



Futsal pour les 9-13 ans



Stage mini poussins



Repas choucroute Chorale Ste Cécile

Décembre

Concert de Noël



Soirée YOU



À la recherche du roi des forêts D'Kouvre le monde

Comité consultatif



4^e édition de l'opération sportive et festive «Kinder» proposée par la fédération française de basket.



Première veillée autour des traditions de Noël



Rock'n Schirrhein

Janvier

Soirée «Goûtons-voir» de D'Kouvre le monde



41^e tournoi inter sociétés Tennis de Table



Broyage de sapins + marché éco-citoyen



Repas moules-frites



Journée compétition AGR jeunes pongistes

Février



SKAT



Théâtre alsacien

Mars



Critérium Tennis de Table



stage de basket



Soirée Après-ski



Avril



Baeckeoffe Cercle St Nicolas

Concert de printemps -
Musique Harmonie



Mai



Concert les voix du c(h)œur



Danse contre le cancer - Corps en K'Danse



Film Aimé Zimmer



Deux Haches:
le rideau est tombé

Marche
populaire



Messi salle des fêtes - Cercle St Nicolas - FC Étoile





Conscrits-Mayè



Nochmessti bal

Juin



Gala Corps en K'Danse



Tournoi Foot



Feu St Jean



Fête de la musique



Portes ouvertes Reg'Arts: Peintres et Brodeuses

La fête des bûcherons

à Schirrhein-Schirrhoffen: 36 ans de succès!

En 1983, le comité du cercle St Nicolas était à la recherche d'une idée pour remplacer sa traditionnelle fête d'été. Celle-ci était animée depuis des décennies par la fanfare du cercle avec des démonstrations musicales et gymniques sur la place des fêtes.

L'idée d'organiser un concours de bûcherons a émergé. **Les Schirrheinois sont des bûcherons dans l'âme, c'était une évidence!**



Après avoir regardé, en Alsace et ailleurs, comment les concours existants fonctionnaient, la rencontre avec Drago Grbic, champion incontesté de ces concours de bûcherons, a été déterminante. Le garde forestier Armand Dorffer a été un soutien très important pour la préparation du bois. Drago et Armand ont aidé le cercle à monter la première édition. La manifestation a de suite connu un beau succès populaire et depuis 36 ans, le public a toujours suivi, avec des hauts et des bas.



Les épreuves des premiers concours étaient calquées sur le travail effectué par le bûcheron professionnel en forêt. Le concours schirrheinois est rapidement devenu une référence en matière d'organisation et de convivialité, non seulement en France ou en Europe mais également jusqu'en Nouvelle Zélande. Les plus grands noms du bûcheronnage sportif sont venus concourir à



Schirrhein. Les concours amateurs pour hommes, pour femmes, par équipes sont des compétitions reconnues comme des modèles du genre.

Puis le concours est devenu la «fête des bûcherons» où l'on s'amuse pendant 3 jours! Autour du concours, des animations variées ont vu le jour. Il y eut des marchés aux puces, des sons et lumières, des animations musicales éclectiques. Le sentier des bûcherons est resté dans les mémoires. Puis la ronde des bûcherons et ses milliers de coureurs a vu le jour. Elle en sera à sa 22^e édition cette année!

Entre 2000 et 2010 le concours de Schirrhein a servi de cadre à la compétition du «Stihl Timbersports». Depuis 2010, sous l'impulsion d'Elie Paggin, un groupe de jeunes Schirrheinois a repris l'organisation en main. Le concours a retrouvé une seconde jeunesse et une section de bûcheronnage a été créée au sein du cercle. En 2016, le premier concours par équipes a soulevé l'enthousiasme du public.

Cette année, les concours des amateurs ont eu lieu le vendredi 29 juin. Samedi 30 juin c'était autour de la «rookie cup» officielle (compétition pour les espoirs du bûcheronnage sportif) organisée par «Stihl» qui renoue ainsi avec le concours de Schirrhein. Le dimanche 1^{er} juillet, un concours alliant épreuves modernes et traditionnelles était au programme.

Les hommes forts ont à nouveau fait vibrer les spectateurs présents et le cœur de Schirrhein, la forestière!

(Texte Jean-Michel Steinbach)



vie scolaire

École maternelle

Manœuvre des pompiers

Le 15 juin dernier, les sapeurs-pompiers ont effectué une manœuvre à l'école maternelle de Schirrhein. Le scénario simulait un départ de feu dans la salle de jeu avec fort dégagement de fumées. Au constat du début de l'incendie, la directrice a mis l'alarme en route et a téléphoné au 18.

Les deux classes du rez-de-chaussée ont été rapidement évacuées par l'arrière de l'école. La classe à l'étage est sortie par l'escalier de secours métallique.

Le véhicule d'intervention est arrivé rapidement avec six pompiers à bord commandés par Jordan Sutter. À l'arrivée des secours, tous les élèves étaient sortis. La directrice a procédé au comptage global et confirmé que le compte était bon.

Les pompiers se sont assurés qu'il n'y avait plus personne dans le bâtiment scolaire. Les enfants qui n'avaient pas été avertis de la manœuvre ont eu quelques frayeurs au début de l'alerte. Une fois en sécurité dans la cour, ils ont retrouvé le sourire en voyant les pompiers déployer les lances à incendie et arroser l'école.



FCPE

L'association réunit à ce jour une dizaine de parents d'élèves désireux d'améliorer le quotidien des élèves des écoles maternelle et élémentaire. Il ne s'agit pas de représentants de parents d'élèves élus à la rentrée mais de parents bénévoles prêts à nous dédier quelques heures dans l'année.

Depuis 2009, la FCPE mène des actions, notamment la vente de chocolats, la collecte de papiers et l'organisation de bourses aux vêtements et jouets afin de récolter des fonds pour financer des sorties, des matériels pédagogiques et ludiques destinés aux élèves de nos deux villages (ex: sortie/spectacle de Noël, sortie/spectacle de fin d'année, jeux, trotinettes, banquettes, vidéoprojecteur, ordinateur...)

C'est vraiment un avantage pour nos enfants!! Nous sommes constamment à la recherche de nouveaux bénévoles et de nouvelles idées. Venez nous rejoindre!!

Pour les parents qui seraient intéressés, une réunion d'information aura lieu le 2 octobre 2018 à la mairie.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Caroline Deutsch au 06.28.21.26.12.

Calendrier bennes à papiers

(en face de l'école élémentaire)

- 5 octobre de 16h à 18h
- 6 octobre de 9h à 12h
- 29 décembre de 16h à 18h
- 30 décembre de 9h à 12h

Bourse aux vêtements et aux jouets

- 18 novembre



Nouveau comité composé de Caroline Deutsch (présidente), Magali Thirion, Manon Munsch, Virginie Vatte, Marie Sysouvanh, Valérie Wolff, Cécile Ferrandon, Muriel Riou, Lætitia Schimmer et Stéphanie Trompeter.



École élémentaire

Une fresque pour l'école élémentaire

A la demande des enseignants de l'école élémentaire et sur proposition de M. Marc GENIN, le collectif «Reg'arts» de Schirrhein a réalisé une fresque sur les murs de l'ancienne BCD, réaménagée en salle de projection et de lecture suite aux travaux de rénovation.

Egayer les 3 murs de la salle et la métamorphoser d'un coup de pinceau magique tel fut le défi réalisé par Christiane Basch, Anne-Marie Bonnard, Martine Fohr,

Michèle Hoffmann, Denise Martin, Yvonne Wendling, Gilbert Bauer, Francis Gentner et Marc Genin, neuf artistes-peintres du collectif «Reg'arts».

Ils ont peint sur les murs des sujets régionalistes. Le thème de la fresque s'inspire des œuvres de Jean-Jacques Waltz alias Hansi, un peintre colmarien né en 1873. Ce sont des représentations d'une Alsace fière de ses traditions et de ses particularismes.

Après avoir eu l'interdiction d'entrer pendant «les travaux», les élèves ont pu découvrir la salle de projection «relookée» qu'ils ont d'ailleurs baptisé «Salle HANSI». Ils ont chaleureusement remercié le collectif pour avoir embelli leur quotidien.





Dépôt municipal

La présence de réseaux, assainissement, eau potable et électricité ont permis de classer cette zone de trois hectares au PLUi en UX1 (zone d'activité).

Actuellement, des entreprises, micro-entreprises ou particuliers y louent des espaces pour la pratique de leur activité. Une grande partie du terrain est envahie par de la végétation, encombrée par des dépôts de gravats.

Le service technique communal a procédé à l'évacuation d'un certain nombre de déchets, une entreprise de travaux publics a entrepris une opération de terrassement en tout début d'année, permettant d'égaleriser le plateau.

avant



après



PUB

Ets RUFFENACH SA

Pour la GARANTIE d'être BIEN SERVI au MEILLEUR PRIX dans le CHOIX et le SUIVI de vos MATÉRIELS ESPACES VERTS et REMORQUES ROUTIÈRES

ROPPEHEIM
34A rue Principale
03.88.86.41.53
www.ruffenach.fr

MOMMENHEIM
5 rue des Chênes
03.88.59.42.86
derrière Jung Electroménager)

BRUDER PEINTURE

anciennement Peinture Stemmer

Peinture intérieure-extérieure
Revêtements murs et sols
Papiers peints
Isolation intérieure-extérieure

171 rue Principale 67240 SCHIRRHAIN
03 88 63 14 39
peinture.bruder@orange.fr

VBT BRUDER

URGENCES ASSURÉES

- Vidanges de fosses et bacs dégraisseurs
- Débouchages et nettoyage de conduites
- Réparation sur conduites d'assainissement
- Inspection caméra
- Découpe et enlèvement de citernes à fioul

Tél. 03 88 63 70 71
V.B.T. BRUDER
28, rue des Hêtres - 67240 SCHIRRHAIN

Esprit d'artiste
Coiffeur

Horaires d'ouverture
Mardi 8h00 - 19h00
Mercredi 8h30 - 19h00
Jeudi 8h30 - 19h00
Vendredi 8h30 - 19h00
Samedi 8h00 - 19h00

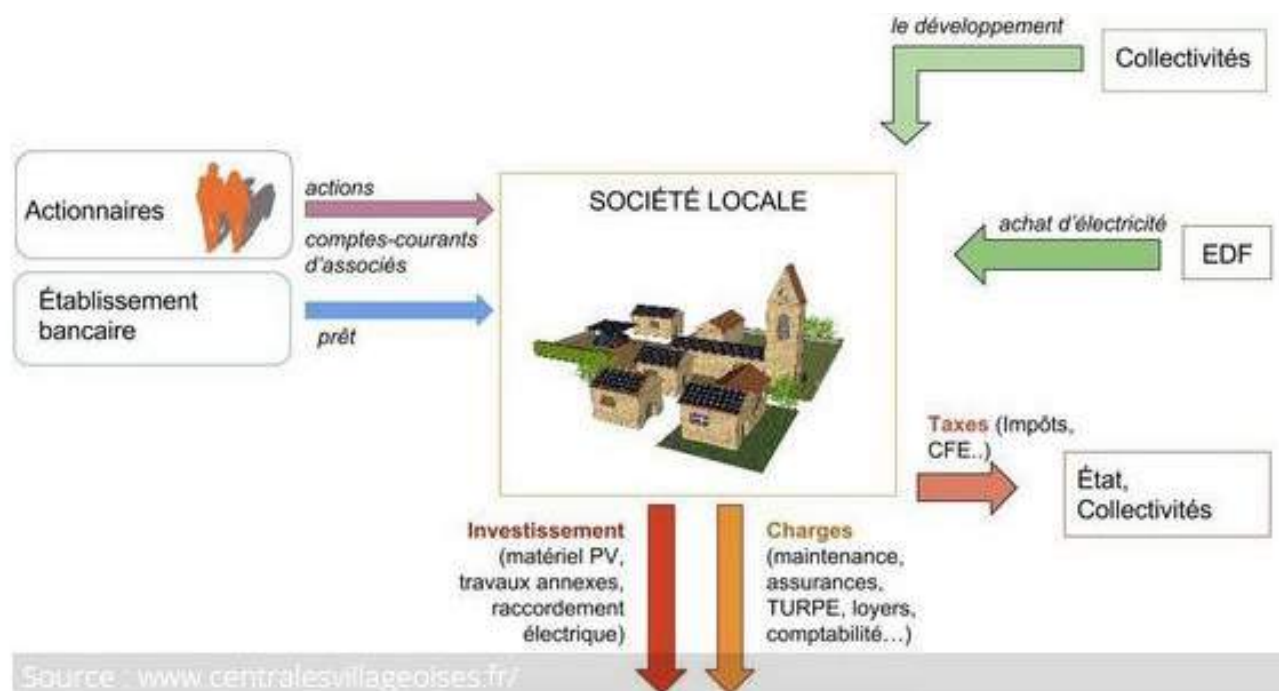
18 rue des Hêtres 67240 Schirrheim
Tél. : 03 88 63 11 36

Réunion sur le thème de la « centrale villageoise photovoltaïque »

Céline Veit, Chargée de mission Développement des énergies renouvelables, Adéan - Pays d'Alsace du Nord, a expliqué les tenants et aboutissants de ces centrales villageoises destinées à produire de l'électricité citoyenne et locale. Plusieurs facteurs participent à l'émergence du concept de centrale villageoise : la volonté croissante de participation des citoyens qui se sentent souvent dépossédés de leur pouvoir d'agir, le développement des panneaux photovoltaïques et les difficultés rencontrées par les particuliers pour investir individuellement.

Le principe est assez simple. Il s'agit d'additionner les investissements de plusieurs citoyens sous formes de parts dans une société créée pour l'occasion et dont l'objet est la mise en place et la gestion de panneaux photovoltaïques. **Le rendement des actions est en moyenne de 1,5% après le démarrage.**

Cet investissement citoyen peut également être complété par celui des entreprises locales et des collectivités. Une fois cet investissement réalisé et la société créée, une attention particulière est portée à la préservation du patrimoine bâti et des paysages via des études d'impact. **L'objectif n'est pas l'autoconsommation mais bien la revente de l'électricité ainsi produite sur le réseau d'EDF.** L'investissement vise une rentabilité à moyen terme, une fois l'investissement remboursé.



La centrale villageoise pourrait être une solution citoyenne et efficace dans l'optique de la transition énergétique.

Une douzaine de toits de bâtiments publics ou privés (propriétaires ou locataires) sont nécessaires pour lancer une centrale. Ces toits peuvent se trouver dans un seul village ou dans plusieurs communes. Des panneaux photovoltaïques sont mis en place en toiture.

Il s'agit de repérer les toitures les mieux exposées et de calculer leur capacité de production. Et là, c'est le réseau citoyen qu'il faut faire jouer car si ces centrales sont villageoises c'est parce que les villageois en sont les artisans et promoteurs.

Les habitants de Schirrhein peuvent toujours faire tester le potentiel solaire de leurs toits auprès d'Arnaud Martin (C.A.H.) au 03 88 06 59 53 ou info-energie@haguenau.fr.



Une messe des récoltes solidaire

Dimanche, 15 octobre, la communauté de paroisses "Argile et Sève" était conviée à une messe d'action de grâce pour les récoltes.

Dès la veille, la mise en place, à l'entrée du chœur et devant les autels latéraux, des fruits et légumes, et des ustensiles agraires de naguère, a mobilisé toute une équipe de bénévoles, autour de Blandine Cosse. Dimanche matin les enfants du premier pardon et de la première communion, ainsi que les futurs confirmands, sont entrés en procession, porteurs, chacun et chacune, d'un panier chargé de fruits qu'ils ont déposé dans le chœur. Puis ils ont assuré l'ensemble des lectures et des invocations.

La célébration était embellie par les chorales Sainte-Cécile de Schirrhein et Soufflenheim, qui ont proposé des chants de circonstance, dont le célèbre *Hallelujah* de Leonard Cohen, véritable hymne à la création, sous la direction de Jean-Pierre Buchel. Ce dernier a aussi interprété, au baryton, le song "You raise me up" (Tu me relèves) alors que l'orgue était aux mains expertes



Fruits, légumes et outils agraires ornaient le chœur.

de Marlyse Metzler.

A la fin de l'office le célébrant a béni les récoltes et chaque assistant s'est vu remettre une pomme. Toutes les récoltes déposées à l'église ont été remises à l'épicerie sociale *Repartir* de Beinheim-Lauterbourg.



Enfants et adultes se sont donnés avec cœur à l'ouvrage.

Des couronnes de l'Avent par dizaines

L'atelier de confection de couronnes de l'Avent a connu un franc succès. Une centaine de couronnes, en effet, ont été bénies par le curé François Steiner le samedi 25 novembre.

Ces couronnes ont été confectionnées par les enfants du premier pardon et de la première communion, pour leur propre usage, et à l'intention des paroissiens, au cours d'un atelier ouvert au centre paroissial. Encadrés par une équipe autour de Blandine Cosse, Yvette El Kamani, Gaby Zilliox et Bernadette Batt, rompues à l'exercice depuis plusieurs années, tous ces jeunes, venus des deux cités forestières, mais aussi de Soufflenheim, ont fait preuve d'une belle habileté.

Une participation de 15€, par couronne, était demandée. Le bénéfice de l'opération a été versé à l'antenne Caritas de Soufflenheim.

La paroisse en fête

Dimanche 3 décembre, la paroisse Saint-Nicolas de Schirrhein-Schirrhoffen a célébré « un cumul de festivités » : fête patronale, 120^{ème} anniversaire de la chorale Sainte-Cécile, et « journée chantante » des chorales du doyenné de Bischwiller. L'office était présidé par Mgr Christian Kratz, évêque auxiliaire du diocèse de Strasbourg, entouré du curé François Steiner et du diacre Marc Eschenlauer.

Les quelques 70 choristes, venus de tout le doyenné, depuis Rohrwiler jusqu'à l'Uffried Nord, ont interprété



La remise des diplômes, de gauche à droite: Richard Metzler, Charlotte Schiffli, Marlyse Metzler, Mgr Christian Kratz, Charlotte Gentner et le curé François Steiner.



avec une grande maîtrise, sous la direction de Christiane Batt, animatrice diocésaine, des extraits de la messe de saint Boniface, en alternance avec des cantiques contemporains. Un vibrant « Cantantibus organis », antienne chère à tous les chœurs céciens, a ravi la nombreuse assistance. L'orgue était, en alternance, aux mains expertes de Marlyse Metzler et Estelle Gimber.

A la fin de la célébration Mgr Kratz a remis un diplôme à trois choristes de Schirrhein-Schirrhoffen, en reconnaissance de leur dévouement pour le chant d'Eglise : Charlotte Gentner (43 ans de présence), Marlyse Metzler, également organiste, 43 ans, et Charlotte Schiffli, 25 ans de présence.

Enfin saint Nicolas, en costume d'apparat, s'est présenté aux fidèles. Il a gâté les enfants en distribuant généreusement des friandises.

Le verre de l'amitié, servi à l'espace socioculturel, offert par le conseil de fabrique de Schirrhein-Schirrhoffen, a été l'occasion pour le président de la chorale Richard

Metzler et le vice-président Michel Schott de remercier tous les acteurs de cette journée chantante, et d'offrir un bouquet de fleurs à la directrice Christiane Batt, qui a dirigé les choristes avec un enthousiasme et une énergie communicatifs.



Christiane Batt a dirigé avec passion quelque 70 choristes.

La messe des familles



Enfants et adultes se sont donnés avec cœur à l'ouvrage.

La messe dite des familles, célébrée la veille de Noël, est devenue, en l'espace de quelques années, une tradition liturgique pour la communauté de paroisses « Argile et Sève » de Schirrhein-Schirrhoffen-Soufflenheim. Une foule de fidèles, en effet, occupait les bancs de la vaste nef de l'église Saint-Nicolas, dimanche, 24 décembre, en début de soirée.

Parti du centre paroissial, le cortège vers la crèche était mené par les servants d'autel, suivis des enfants du pardon et de la première communion ; parmi eux, un groupe d'enfants habillés en bergers, et un ange porteur d'une étoile. Les bergers, les enfants et l'ange ont raconté la nativité selon saint Luc, à la façon d'une interview, dans un dialogue à plusieurs voix.

La cérémonie a pris fin avec le cantique de Noël par excellence, « Stille Nacht, heilige Nacht ».

L'Épiphanie célébrée avec ferveur

Dimanche, 7 janvier, la paroisse Saint-Nicolas de Schirrhein-Schirrhoffen a célébré l'Épiphanie, fête de la manifestation de l'enfant Jésus aux mages.

Guidés par un ange porteur d'étoile (Eloïse Motsch), trois enfants, costumés en rois d'Orient, se sont avancés jusqu'à l'autel pour y déposer leurs présents. Melchior (Jean Mockers) a offert l'or, Gaspard (Marius Wernert) l'encens, et Balthazar (Mattéo Heisserer) la myrrhe. La cérémonie était embellie par les chorales Sainte-Cécile réunies de Schirrhein-Schirrhoffen et de Soufflenheim, sous la direction de Jean-Pierre Buchel, et accompagnées à l'orgue par Marlyse Metzler.

A l'issue de l'office, l'ange et les mages ont distribué des barres de chocolat à tous les fidèles présents.



De gauche à droite : Eloïse, Marius, Jean et Mattéo avec le diacre Marc.

Un chemin de croix exaltant

L'après-midi du Vendredi saint, un chemin de croix était proposé aux fidèles de la communauté de paroisses Schirrhein-Schirrhoffen-Soufflenheim, à l'appel de la chorale Chantons la Vie.

Fort de plus d'une centaine de participants, le cortège est parti du parvis de l'église Saint-Nicolas de Schirrhein-Schirrhoffen, sous une pluie fine qui heureusement n'a pas duré. Le cheminement dans la forêt de Haguenau, jusqu'à Soufflenheim, devenait ainsi des plus agréables.

Toutes les générations étaient représentées : des grands-parents aux enfants, les plus jeunes convenablement installés dans les poussettes. Les ados de la profession de foi et de la confirmation ont assuré les différentes lectures à chacune des stations, au nombre de quatorze.

Les enfants de la première communion ont été invités par les organisateurs à chercher les deux bouts de



bois cachés dans le sous-bois, afin de confectionner une croix, qu'ils ont été nombreux à se relayer pour la porter.

Au terme du parcours, le cortège a été accueilli par le curé François Steiner, qui a chaleureusement remercié tous les participants de témoigner ainsi de leur foi en ce jour commémoratif de la mort du Seigneur.

Seize enfants ont fait leur première communion

Jeudi 10 mai, jour de l'Ascension, seize enfants de la paroisse Saint-Nicolas de Schirrhein-Schirrhoffen ont fait leur première communion.

Parents, grands-parents, parrains et marraines occupaient la vaste nef de l'église quand les communiantes se sont avancés en cortège vers l'autel. La messe était célébrée par le curé Piotr, assisté du diacre Marc Eschenlauer. Les enfants ont pris en charge l'ensemble des lectures et invocations. La

chorale Sainte-Cécile, accompagnée à l'orgue par Marlyse Metzler, et renforcée par des voix amies de la chorale de Soufflenheim, était sous la direction de Jean-Pierre Buchel.

À l'issue de la cérémonie, le célébrant et les enfants ont chaleureusement remercié les catéchistes Audrey Koch, Célia Rischmann, Amélie Schneider, Céline Schott et Emmanuelle Stickel, qui les ont accompagnés pendant deux années dans leur cheminement vers le sacrement de l'Eucharistie, et dont un des temps forts était la rencontre du 6 mai, à Marienthal, avec les communiantes de Soufflenheim.





« Un EINSTEIN artistique » Des œuvres futuristes et décalées DON CORCHADO Antonio

Né à Haguenau en 1955 mais établi à Schirrhein depuis plus de 30 ans, cet autodidacte peut justifier de 48 années d'expérience dans le milieu des arts. Nous lui avons demandé de se décrire et voilà ce qu'il nous révèle :

« A mon actif plus de 48 ans de créations actives, je suis passé par beaucoup de registres : dessins, peintures, sculptures, gravures, vitraux, sculptures, bois, marbre, métal !



Des médiums simples, d'autres plus difficiles à dompter : autrefois le glass painting (la peinture sous verre), cette forme de création qui transcende les couleurs plus qu'une toile, un art difficile que j'ai maîtrisé parfaitement et que j'ai délaissé momentanément. On me sollicite souvent pour en reproduire et cela se fera cette année dans de l'expression 3D abstrait graphique. Cette création est infinie on ne s'en lasse pas et là je pense faire une donation au Musée du verre REWARD, près d'Aix Les Bains, dans lequel je suis référencé.



Aujourd'hui c'est le plexiglas, le verre en fusion la 3D fait main et ses multiples affinités qui animent mes neurones de créateur. Elles sont faites avec des fourchettes et des cuillères en plastique. Une modélisation réelle pour des œuvres digitales d'art, pas de logiciel 3D ni d'imprimante 3D. Le plastique est filé comme le verre, il en résulte des formes quantiques surprenantes quand on maîtrise la technique. Ma démarche est la suivante : une finition clean sans bavures comme si c'était un travail mécanique mais engendré par les mains : l'Alpha et l'Omega de la création !!!

Mutation des matières, géométries variables, balance des couleurs ! Pas de demi-mesure, réel ou virtuel, tout s'assemble mais ne se ressemble pas ! Quand on a cette harmonie, c'est l'infini.

Beaucoup de mes œuvres sont à multiples segments qui s'enlacent, s'emboîtent, se conjuguent en formes et en couleurs pour définir des structures difformes protéiformes, en volutes fantasmagoriques, futuristes et surréalistes aussi en trompe l'œil. Que ce soit complexe ou simple, mes « jouets » doivent faire passer des émotions même éphémères.

Ils resteront sur du papier glacé ou sur un disque dur ! Cette technologie de stocker des fichiers de créations a révolutionné ma conception artistique. C'est ainsi que la photographie numérique et ses multiples affinités, tels que la macro photographie, la proxy photographie et « le bracketing » sont devenus mes pinceaux.

L'art est mon oxygène, je vis, je dors et je me lève avec. J'ai acquis avec le temps, de la persévérance et de l'audace, un réservoir de connaissance et de savoir-faire ! L'expérience, le travail, la recherche permanente d'innovations, chercher ou se chercher sont mes moteurs.

D'abord on fait cela pour soi, toute œuvre est un challenge, une satisfaction. L'œuvre n'est pas le support ou la pièce, mais c'est l'émotion qui émane d'une personne qui la regarde !

C'est là mon plaisir, ma symphonie, mon adagio, ma poésie d'émouvoir pour le plaisir de faire plaisir ! »



Texte de Don Corchado Antonio



Photo insolite

2 oies dans le nid de cigogne



Un instant volé, un cliché étonnant...
transmettez-nous vos photos insolites!

An alli Schirrhaaner!

Vous avez été nombreux à participer à notre premier concours photos, c'est pourquoi nous avons décidé de le renouveler. **Ne le manquez pas!** Une seule condition est requise: réussir à capturer une image *insolite* de Schirrhein!

Ce concours, entièrement gratuit, est réservé aux amateurs de tous âges. Trois gagnants seront choisis par les membres du jury et récompensés lors de la cérémonie des vœux du maire.

Alors n'hésitez plus! Envoyez-nous vos photos non retouchées, avant le 31 octobre 2018, par mail à l'adresse communication@schirrhein.fr.

A très bientôt!

La commission communication



Poème

L'histoire du «TABLIER»

Te souviens-tu du «tablier» de ta Grand-Mère?

Le principal usage du «tablier» de Grand-Mère était de protéger la robe en dessous, mais en plus de cela:

- Il servait de gant pour retirer une poêle brûlante du fourneau.
- Il était merveilleux pour essuyer les larmes des enfants, et, à certaines occasions, pour nettoyer les frimousses salies.
- Depuis le poulailler, le «tablier» servait à transporter les œufs, les poussins à réanimer et parfois les œufs fêlés qui finissaient dans le fourneau!
- Quand des visiteurs arrivaient, le «tablier» servait d'abri à des enfants timides.
- Et quand le temps était frais, Grand-Mère s'en emmitouflait les bras.
- Ce bon vieux «tablier» faisait office de soufflet, agité au-dessus du feu de bois.
- C'est lui qui transbahutait les pommes de terre et le bois sec jusque dans la cuisine.
- Depuis le potager, il servait de panier pour de nombreux légumes: après que les petits pois aient été récoltés, venait le tour des choux.
- En fin de saison, il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre.
- Quand des visiteurs arrivaient de façon imprévue, c'était surprenant de voir avec quelle rapidité ce vieux tablier pouvait faire la poussière.
- A l'heure de servir le repas, Grand-Mère allait sur le perron agiter son tablier, et les hommes aux champs savaient aussitôt qu'ils devaient passer à table.
- Grand-Mère l'utilisait aussi pour poser la tarte aux pommes, à peine sortie du four, sur le rebord de la fenêtre pour qu'elle refroidisse; de nos jours on la pose pour la décongeler.

Il faudra bien de longues années avant que quelqu'un invente quelque objet qui puisse remplacer ce bon vieux «**tablier**» qui servait à tant de choses.

En souvenir de nos Grands-Mères!





S'Schirrhaaner Eck

Trucs & astuces

La terre de Sommières, un détachant naturel

Que nettoyer avec de la terre de Sommières ?

La terre de Sommières, souvent méconnue, rend de nombreux services dans une maison. C'est une argile smectique naturelle qui a la capacité d'absorber les graisses et peut retenir jusqu'à 80% de son poids en eau.

Elle peut être utilisée sur :

- les vêtements, le cuir,
- les tissus d'ameublement,
- les tapis en fibres naturelles
- les sols, le parquet, les murs,
- les meubles en bois.

Comment l'utiliser ?

Pour utiliser la Terre de Sommières c'est très simple : il suffit de saupoudrer généreusement la tache, de laisser pauser 3 heures minimum, puis de frotter et aspirer la poudre restante.

Ce traitement peut être renouvelé autant de fois que nécessaire. Pour plus d'efficacité, la terre de Sommières peut être combinée avec d'autres détergents, notamment les solvants.



Précautions d'emploi

Bien que la terre de Sommières ne soit pas nocive, veillez à la conserver hors de portée de vos enfants. En cas de doute, testez son efficacité sur une partie non visible du support à détacher. Des substituts à la terre de Sommières peuvent être moins agressifs pour les matières.

Le saviez-vous ?

En plus de son pouvoir absorbant, la terre de Sommières neutralise les mauvaises odeurs. C'est donc un allié précieux contre les odeurs d'urine et de vomi.

Recette

Verrines tiramisu aux fruits

Ingrédients (4 personnes):

- 150g de spéculoos
- 1 citron
- 40g de sucre de canne
- 200g de fromage blanc
- 250g de mascarpone
- 250g de fruits

Préparation:

- Fouetter le mascarpone avec le fromage blanc, le sucre et le jus de citron.
- Couper les fruits en lamelles dans le sens de la longueur.
- Ecraser les spéculoos.
- Disposer la moitié des spéculoos au fond des verrines.
- Napper avec la moitié du mélange de mascarpone.
- Recouvrir avec la moitié des fruits.
- Napper avec le reste du mélange de mascarpone.
- Finir en rajoutant le reste de spéculoos.
- Placer la verrine au réfrigérateur pendant une heure avant de servir.



Un obus de la Deuxième Guerre

Vendredi 10 novembre 2017, le service de déminage de la sécurité civile est intervenu au lieu-dit «Bosch» pour prendre en charge un obus déterré par un agriculteur qui labourait un champ dans le Ried.

Ce dernier a eu le bon réflexe de marquer l'emplacement de l'obus et de le signaler à la mairie. L'engin explosif est un obus de 105 mm d'origine américaine, vestige de la deuxième guerre mondiale.



Un défibrillateur

Un défibrillateur est à disposition de tous dans l'entrée de la salle multi-activités, dans les vestiaires de l'Espace Socio-Culturel et du football (aux heures d'ouvertures des salles).

A quoi sert un défibrillateur

Un défibrillateur automatique est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient.

Comment utiliser un défibrillateur cardiaque automatique externe : un geste pour sauver des vies

On estime aujourd'hui entre 40 000 et 60 000 le nombre de décès annuels en France, consécutifs à un arrêt cardiaque ou arrêt cardio-respiratoire. Le taux de survie des victimes dépend de la rapidité de l'intervention des services de secours. La défibrillation, réalisée dans les 5 premières minutes suivant l'accident, augmente les chances de survie.

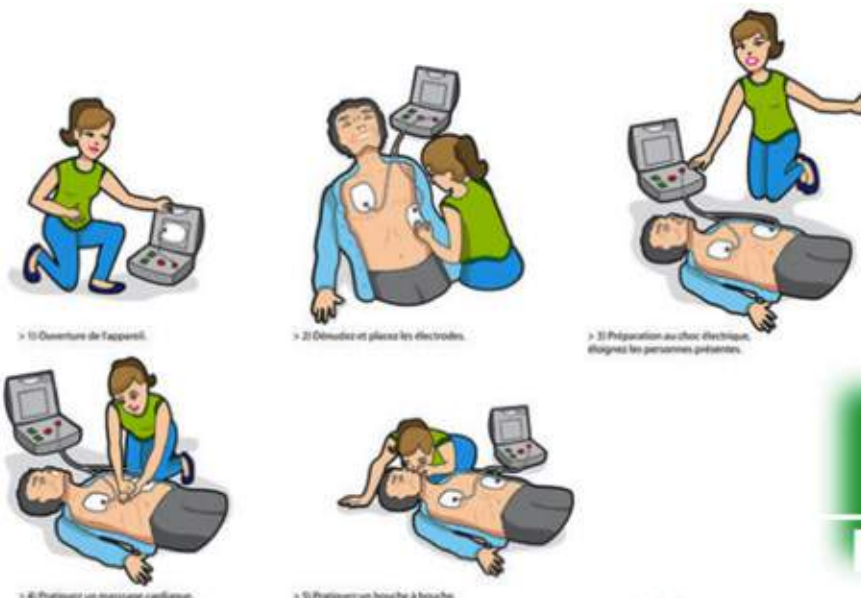
Grâce à l'utilisation d'un défibrillateur externe

automatisé, la défibrillation cardiaque devient un acte simple à réaliser et ne requiert aucune compétence médicale particulière.

Mode d'emploi

- 1 – Avant tout, alerter les secours en appelant le 15 (SAMU) ou le 112 (appel d'urgence européen)
- 2 – Soulever le couvercle du défibrillateur cardiaque
- 3 – Suivre les instructions vocales, par ailleurs lisibles sur l'écran intérieur pour les malentendants, en se laissant guider par l'appareil :
 - A – Dénuder la poitrine du patient et ouvrir l'emballage contenant les électrodes
 - B – Enlever une des électrodes de sa protection plastique et la placer sur le haut de la poitrine nue (sous la clavicule droite) comme indiqué sur l'emballage
 - C – Enlever la seconde électrode de la protection plastique et la placer sur le bas de la poitrine nue (aisselle gauche) comme indiqué sur l'emballage.
- 4 – Ne pas toucher le patient. L'appareil analyse le rythme cardiaque et procède dans un deuxième temps à l'envoi d'un choc électrique, si cela est nécessaire.

Dès que cette opération est terminée, vous pouvez à nouveau toucher le patient.





Questions/réponses

Vous souhaitez que votre chèque soit automatiquement déduit de vos factures énergétiques pour les prochaines années ?

Vous pouvez demander en ligne sur www.chequeenergie.gouv.fr que le montant du chèque énergie soit automatiquement déduit de votre facture de gaz ou d'électricité pour les années à venir. Dans ce cas, vous ne recevrez plus le chèque à votre domicile l'année prochaine. Vos factures seront automatiquement réduites du montant de votre chèque. Vous pourrez décider d'arrêter ce versement automatique si vous souhaitez utiliser votre chèque pour payer d'autres factures.

Que faire des attestations que vous avez reçues avec votre chèque énergie ?

Ces attestations vous permettent de faire valoir les protections associées au chèque énergie auprès de votre fournisseur de gaz et/ou d'électricité. Vous devez envoyer ou enregistrer en ligne (<https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/attestation>) votre attestation auprès de votre fournisseur d'électricité et/ou de gaz naturel (cette démarche n'est pas nécessaire pour le fournisseur auprès duquel vous avez utilisé votre chèque énergie).

Vous êtes logé en résidence sociale ?

Un dispositif spécifique est mis en place pour les résidences sociales : le gestionnaire de la résidence répercute le montant de l'aide (attribuée à sa demande) directement sur la quittance de loyer de ses résidents, qui ne reçoivent pas de chèque énergie.

Vous avez perdu votre chèque énergie ou on vous l'a volé ?

Déclarez la perte ou le vol de votre chèque en ligne (<https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/declarer-perdu-vole>) ou par téléphone auprès de l'assistance utilisateurs. Un nouveau chèque vous sera envoyé en remplacement de l'ancien.

Vous voulez vérifier si votre chèque a bien été reçu par votre fournisseur ?

Vérifiez son statut auprès de l'assistance utilisateurs sur le portail internet ou par téléphone.

Vous souhaitez faire une réclamation ?

Vous n'avez pas reçu de chèque ou vous pensez que le montant de votre chèque est erroné ? Vérifiez votre éligibilité via le simulateur (<https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite>). Si votre analyse se confirme, contactez l'assistance utilisateurs.

AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE, L'ÉTAT ACCOMPAGNE LES MÉNAGES À REVENUS MODESTES POUR PAYER LEURS DÉPENSES D'ÉNERGIE.



MODE D'EMPLOI POUR LES BÉNÉFICIAIRES



Solidaire

Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.

Simple

Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHE À ACCOMPLIR pour le recevoir (il suffit seulement d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente).

Juste

Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois... et certains travaux de rénovation énergétique.

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018. Il est attribué en fonction des ressources fiscales (revenu fiscal de référence) et de la composition du ménage. Il est envoyé nominativement à l'adresse connue des services fiscaux.

Pour en bénéficier, à aucun moment, le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires : toute sollicitation en ce sens doit être refusée.

Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site :

www.chequeenergie.gouv.fr
rubrique Espace bénéficiaire/vérifier mon éligibilité

CONTACTS – ASSISTANCE UTILISATEURS :

<https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/assistance>

N° VERT 0 805 204 805
SERVICE ET APPEL GRATUITS

www.chequeenergie.gouv.fr

www.chequeenergie.gouv.fr



Vous êtes bénéficiaire



1 LE CHÈQUE ÉNERGIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le chèque énergie est nominatif et vous aide à payer les factures d'énergie de votre logement. Il est attribué pour une année en fonction de vos ressources et de la composition de votre foyer. Vous le recevez automatiquement par courrier, chez vous.

Attention, pour bénéficier du chèque énergie :

- vous devez impérativement avoir déclaré vos revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls (il est inutile en revanche de transmettre votre avis d'imposition sur les revenus pour bénéficier du chèque). Votre droit à bénéficier du chèque énergie sera établi sur la base de cette déclaration.
- vous devez habiter dans un logement imposable à la taxe d'habitation (même si vous en êtes exonéré).

Avec le chèque énergie, vous bénéficiez également de droits et de réductions auprès de votre fournisseur d'électricité et/ou de gaz naturel :

- **En cas de déménagement**, vous ne paierez pas les frais de mise en service de votre contrat.
- **En cas d'incident de paiement**, vous bénéficierez :
 - du maintien de votre puissance électrique pendant la période de trêve hivernale (du 1^{er} novembre au 31 mars)
 - d'une réduction des frais liés à une intervention en cas d'impayés (réduction de puissance ou suspension d'alimentation)
 - d'une exonération, le cas échéant, des frais liés à un rejet de paiement



2 COMMENT UTILISER VOTRE CHÈQUE ÉNERGIE ?

Avec le chèque énergie vous pouvez régler les dépenses suivantes :

- votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.)
- les charges de chauffage incluses dans votre redevance, si vous êtes logé dans un logement-foyer conventionné à l'APL
- certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement et réalisées par un professionnel certifié (Cf Code général des impôts, annexe 4 - Article 18 bis. Par exemple : isolation des combles. Plus de renseignements à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/credit-impot-transition-energetique-cite>)

Tous ces professionnels sont tenus d'accepter votre chèque énergie.

Attention : le chèque énergie n'est pas un chèque bancaire. Il n'est pas encaissable auprès d'une banque.

Pour bénéficier des protections associées au chèque énergie, vous devez renvoyer ou déclarer en ligne sur <https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/attestation> l'une des attestations envoyée avec le chèque énergie. Cette démarche n'est pas nécessaire pour le fournisseur auprès duquel vous avez utilisé votre chèque énergie : en effet, dans ce cas, les protections associées seront activées automatiquement.



3 COMMENT PAYER VOS DÉPENSES D'ÉNERGIE AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE ?

Pour payer une facture d'électricité ou de gaz naturel, inutile d'attendre l'arrivée de votre prochaine facture. Vous avez deux possibilités :

- payez en ligne sur le site www.chequeenergie.gouv.fr en saisissant votre n° de chèque, le code à gratter, vos références client. Profitez-en pour demander que le montant du chèque énergie soit automatiquement déduit de votre facture d'électricité ou de gaz pour les années à venir ;
- envoyez votre chèque énergie à votre fournisseur, accompagné d'une copie d'une facture récente ou d'un échéancier faisant apparaître vos références client.

Si le montant de votre chèque est supérieur à votre prochaine facture, le restant du montant du chèque sera automatiquement déduit des factures suivantes.

Pour régler un achat de combustible (fioul, bois, GPL...), vous remettez votre chèque énergie directement au fournisseur. Vous ne pouvez l'utiliser qu'en une seule fois, et il n'y a pas de rendu de monnaie si la facture est inférieure au montant du chèque.

Pour régler une redevance en logement-foyer, vous remettez votre chèque énergie directement au gestionnaire du logement-foyer. Si le montant de votre chèque est supérieur à votre prochain avis d'échéance, le restant du montant du chèque sera automatiquement déduit des avis suivants.

Votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivant son émission. Sa date de validité est inscrite sur le chèque.



4 COMMENT PAYER DES TRAVAUX DESTINÉS À RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT ?

Seuls certains travaux peuvent être réglés avec le chèque énergie. Ils doivent être réalisés par un professionnel certifié « Reconnu garant de l'environnement » (RGE).

Pour trouver la liste de ces professionnels, ainsi que des informations sur les aides à la rénovation énergétique, consultez le portail www.renovation-info-service.gouv.fr ou appelez le 0 808 800 700.

- Si les travaux sont réalisés avant la date de validité inscrite sur le chèque, payez directement votre facture avec le chèque énergie.
- Si vous souhaitez financer des travaux dans les deux années suivantes, vous devez échanger votre chèque avant sa fin de validité sur le portail www.chequeenergie.gouv.fr ou par téléphone, pour obtenir un « chèque travaux » valable deux années supplémentaires.

www.chequeenergie.gouv.fr

www.chequeenergie.gouv.fr

LES CONSEILLERS TERRITORIAUX VIE ASSOCIATIVE :

DES INTERLOCUTEURS DE PROXIMITÉ

Aux côtés des associations et des acteurs locaux, ils assurent la promotion des initiatives locales et développent les projets adaptés aux besoins des territoires :

- **Territoire de l'EUROMÉTROPOLE :**
Noémie Rousseau - noemie.rousseau@bas-rhin.fr
- **Territoire OUEST :**
Aline Eberhard - aline.eberhard@bas-rhin.fr
- **Territoire NORD :**
Marie-Dominique Femia - marie-dominique.femia@bas-rhin.fr
- **Territoire SUD :**
Julian Gobert - julian.gobert@bas-rhin.fr



INFO+



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
Place du Quartier Blanc / 67064 STRASBOURG cedex 9
Tél. : 03 88 76 67 67 / Fax : 03 88 76 67 97

www.bas-rhin.fr

➔ DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Julie Blayac
Chef de projet départemental Vie Associative
Tél. : 03 89 20 74 09
julie.blayac@bas-rhin.fr



➔ AGIR AU CŒUR DE VOS VIES



Les associations

UNE RICHESSE POUR NOS TERRITOIRES

LES ASSISES DE L'ENGAGEMENT



Avec les Assises de l'engagement le Département a initié une démarche inédite de co-construction de nouveaux modes de partenariat avec les associations. De décembre 2015 à juin 2017, les forces vives bas-rhinoises, associations et simples citoyens, se sont réunies pour proposer des actions, concevoir des outils favorisant l'implication et l'engagement de chacun. Parce qu'elles jouent un rôle essentiel dans la cohésion sociale et le vivre-ensemble, le Département souhaite demeurer à leurs côtés, continuer à les soutenir pour pérenniser leurs activités, encourager leur capacité d'innovation.

2000 ASSOCIATIONS
SOUTENUES À HAUTEUR
DE **220 M€** PAR AN

www.associations67.alsace

Une plateforme web au service
des associations et des Bas-rhinois

Cet outil permet :

➔ à tous les bas-rhinois

- DE CONNAÎTRE LES ASSOCIATIONS ET LES ÉVÉNEMENTS PRÈS DE CHEZ EUX
- DE S'ENGAGER FACILEMENT AU TRAVERS DES MISSIONS DE BÉNÉVOLAT DÉPOSÉES PAR LES ASSOCIATIONS

➔ à toutes les associations

- D'ÊTRE PLUS VISIBLE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC ET DES ASSOCIATIONS
- DE FAIRE APPEL À DES BÉNÉVOLES

LES OBJECTIFS DU DÉPARTEMENT :

- Encourager le rôle des associations dans le vivre-ensemble
- Favoriser le développement de projets locaux innovants sur des problématiques partagées
- Promouvoir et valoriser l'engagement
- Soutenir les associations afin de pérenniser leur action

Le CODEVA :

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENGAGEMENT ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Instance démocratique permanente, le CODEVA est adossé au Conseil Départemental. Ses membres sont des représentants des différents champs du monde associatif. Lieu de veille et de dialogue, ses travaux viendront nourrir les politiques publiques du Département. Chaque année, ils se saisiront d'une grande cause afin de développer des actions.



ATELIER
URBA
Concept

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN

A RENDEZ-VOUS
AVEC VOUS



Sur les territoires des SCOT's de
la BRN, d'Alsace du Nord et du
SCoTERS Nord

RÉNOV' HABITAT 67

UN PROGRAMME DE SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER DE VOS
PROJETS DE REHABILITATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU
BAS-RHIN DE L'ETAT ET DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT



→ Les permanences proches de chez vous

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

03, rue Principale à Beinheim
Permanences tous les lundis du mois de
09h30 à 11h00

Mairie de Lauterbourg

21, rue de la Première Armée à Lauterbourg
Permanences tous les lundis du mois de
17h00 à 18h00

Mairie de Seltz

10, place de la Mairie à Seltz
Permanences tous les 2e et 4e lundis du
mois de 13h30 à 15h00

Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

04, quai du 24 Novembre à Wissembourg
Permanences tous les 1er mardis du mois
de 13h30 à 15h00

Unité Technique du CD67

Zone d'Activité Intercommunale Extension Sud
22, rue Alfred Kastler à Wissembourg
Permanences tous les 3e mardis du mois
de 13h30 à 15h00

Communauté de Communes de l'Outre Forêt

4, rue de l'Ecole à Hohwiller
Permanences tous les 4e mardis du mois
de 16h30 à 17h30

Maison du Conseil Départemental de Haguenau

03, rue des Sœurs à Haguenau
(en face de la Sous Préfecture)
Permanences tous les 1er et 3e mercredis
du mois de 13h30 à 15h00

Maison des Services de Bischwiller

48, rue Georges Clémenceau à Bischwiller
Permanences tous les 1er et 3e jeudis du
mois de 17h00 à 18h00

Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-Les-Bains

05, place Bureau Central - à Niederbronn-les-
Bains (bâtiment de la CPAM et du Trésor
Public)
Permanences tous les 2e et 4e jeudis du
mois de 17h00 à 18h00

ATTENTION : permanences sur 10 mois de l'année,
sans RV et gratuites. Pas de permanence lors des
congés de printemps, d'été et d'hivers. Se renseigner des
dates en Mairie ou à la permanence téléphonique de
l'atelier.

Permanences téléphoniques

les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 au 03 88 68 37 00

Urba Concept - 2 rue de l'Ancienne Ecole - 67170 BERNOLSHEIM
Mél : urba-concept@wanadoo.fr - Tél. 03 88 68 37 00



Association des donneurs de sang bénévoles de Schirrhein-Schirrhoffen et environs



Il est un GESTE QUI SAUVE, que chacun peut faire à partir de 18 ans: DONNER SON SANG!

L'association des donneurs de sang bénévoles de Schirrhein-Schirrhoffen et environs attend votre renfort pour:

- SAUVER DES VIES,
- FAIRE ACTE DE SOLIDARITÉ.

Nous vous expliquerons la procédure du don.

DONNEZ «UNE GOUTTE POUR LA VIE», PARLEZ DU DON DE SANG AUTOUR DE VOUS, LES MALADES ONT BESOIN DE VOUS. MERCI!

Dates des prochaines collectes:

- * le 31 OCTOBRE 2018 - salle des fêtes de SCHIRRHOFFEN
- * le 29 AOÛT et le 27 DÉCEMBRE 2018 - Espace Socio-Culturel de SCHIRRHEIN

Infractions en forêt

De nombreux usagers des sentiers forestiers et du parcours sportif viennent régulièrement se plaindre en mairie pour signaler la présence de chiens non tenus en laisse.

Les propriétaires sont responsables de leur animal. Ils prennent souvent à la légère les interpellations des usagers en leur indiquant que leur animal n'est pas dangereux. Ceci dit, s'il ne l'est pas il peut le devenir, un animal effrayé peut devenir incontrôlable. Pour cette raison, la signalisation d'obligation de tenir un animal en laisse a été renforcée, notamment depuis les accès de la commune vers la forêt.

Il est fortement conseillé aux victimes d'agressions canines, de se présenter en gendarmerie pour un dépôt de plainte.



CARITAS - Antenne de Soufflenheim



Nouveaux horaires d'accueil depuis le 1^{er} mars 2018

- Les permanences le 1^{er} et 3^e mercredi de 14h à 16h au local du centre socio culturel, rue du patronage à Soufflenheim ou sur rendez-vous en cas d'urgence.
- Le mardi soir est réservé aux divers dépôts (vêtements, jouets, livres, petits meubles, électroménager, etc...)

Contact pour prendre RDV:

Francine Burger, responsable Antenne de Soufflenheim 06 07 32 76 03 ou francine.burger@wanadoo.fr

Stationnement devant la caserne des pompiers

L'image d'une voiture stationnée devant la caserne des pompiers, le temps d'attendre la sortie scolaire a fait le tour des réseaux sociaux. De nombreux commentaires d'indignation ont été publiés à raison.

Il est strictement interdit de stationner aux abords du centre de secours des sapeurs-pompiers car, en cas d'intervention, à toute heure du jour et de la nuit, les sapeurs-pompiers volontaires doivent pouvoir facilement et immédiatement accéder à la caserne.

Aucun véhicule ne doit obstruer les portes de la caserne pour laisser les secours partir en intervention. L'incivisme de ceux qui se garent devant les portes de sortie met en danger les victimes en attente des secours.

Le parking de la salle polyvalente est assez grand pour tous.

MERCI de faire preuve de civisme.





Stationnement au niveau des carrefours

Arrêt ou stationnement dangereux, gênant ou abusif.
Article R417-9

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers.

Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau.

Tout arrêt ou stationnement dangereux est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe. (Une contravention de **4^e classe** est définie par une **amende** forfaitaire de 135€, pouvant être minorée ou majorée, associée à une perte de 1 à 6 points sur le permis de conduire. La perte de

points est relative à la gravité de l'infraction).

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement dangereux, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

Tout conducteur, coupable de l'une des infractions prévues au présent article, encourt également la peine complémentaire de suspension du permis de conduire pour une durée de trois ans au plus, cette suspension pouvant être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle.

Toute contravention au présent article donne lieu de plein droit à la réduction de trois points du permis de conduire.

Plusieurs intersections particulièrement encombrées sont régulièrement citées et signalées auprès des services de la commune. Après intervention par les élus en charge de la sécurité auprès des contrevenants, sans réactions et modifications des habitudes de stationnement, les signalements seront faits en gendarmerie. Merci d'en prendre note.

ÉVÉNEMENTS à venir

Agenda

Expo Reg'Arts

20-21/10/18

À l'espace socioculturel de Schirrhein.



Fête des aînés

25/11/18

À l'espace socioculturel de Schirrhein.



Personnes méritantes

26/10/18

À la salle des fêtes de Schirrhoffen.



Concert de Noël

09/12/18

À l'église St Nicolas de Schirrhein.



Cérémonie du 11 Novembre

11/11/18

Au Monument aux morts de Schirrhein.



Cérémonie des Vœux du Maire

11/01/19

À l'espace socioculturel de Schirrhein.



Naissances

Félicitations

23.01.2017	Chloé, fille de Jonathan KENNEL et de Caroline BUSSE
05.02.2017	Jade, fille de Alexandre HOHMANN et de Virginie ESSIG
07.02.2017	Louis, fils de Jérôme SPEICH et de Tiffany DILLINGER
21.02.2017	Noam, fils de Dominique SCHOELLER et de Stéphanie KADJOU
05.04.2017	Lucas, fils de Mathieu DEIS et de Karin JEHL
15.05.2017	Olivia, fille de Cédric MAYER et de Barbara MOSSER
23.05.2017	Charlotte, fille de Aurélien TRIBOULET et de Anaïs WALTER
02.06.2017	Tim, fils de Guillaume LAVENN et de Linda LUX
12.06.2017	Anaël, fils de Loïc QUESSADA et de Anne FUCHS
12.06.2017	Gabin, fils de Loïc QUESSADA et de Anne FUCHS
05.07.2017	Thomas, fils de Jérôme DIEBOLD et de Vanessa ROSSONI
06.07.2017	Léo, fils de Julien STEPHAN et de Elodie GERLING
30.08.2017	Nino, fils de Angelo ISCHIA et de Stacy LINDECKER
27.09.2017	Nolan, fils de Laurent STRESSER et de Cindy KRAEMER
08.12.2017	Alesio, fils de Christophe FUHRMANN et de Mélanie RITZ
20.12.2017	Méline, fille de Julien LEPINAY et de Myriam MONHARDT

Mariage

Tous nos vœux de bonheur

15.04.2017	Cyrille FLECKINGER et Fanny WAGNER
17.06.2017	Hans-Peter LINK et Anke NEUMANN
08.07.2017	Lionel JEAN et Stéphanie BERNARD
16.09.2017	Alain PERARIA et Geneviève KULLMANN
07.10.2017	Nicolas GENTNER et Laetitia CHÈVRE

Mariages à l'extérieur

Constant DOLLÉ et Marie-Thérèse STIEG à LAS VEGAS (Etats-Unis)
Joseph LANG et Phatcharaporn KHRUEASANG à GERNBACH (Allemagne)
Jean-Louis FATOUX et Josiane DORFFER à CAMBRAI

Décès

Sincères condoléances

19.01.2017	Hubert KETTERING, 72 ans
20.01.2017	Jean-Paul SCHANDEL, 77 ans
21.01.2017	Armand DORFFER, 76 ans
03.02.2017	Marie SCHITTER née SCHOTT, 81 ans
04.02.2017	Michel HALTER, 91 ans
27.02.2017	Joseph DANNENMULLER, 85 ans
08.03.2017	Anne ROYER née GENTNER, 81 ans
01.04.2017	Isidore Lucien HASSELBERGER, 85 ans
01.04.2017	Guillaume MAPPUS, 76 ans
01.04.2017	Marguerite BOLIDUM née DORFFER, 72 ans
13.04.2017	Frieda LANG née MOSSER, 81 ans
28.05.2017	Lucie ROBERT née GLESS, 82 ans
29.05.2017	Jean-Paul FUCHS, 61 ans
22.07.2017	René DORFFER, 68 ans
28.08.2017	René STEINBERGER, 79 ans
29.08.2017	Marie Joséphine SCHOTT née SUTTER, 86 ans
03.09.2017	Charlotte BURGER née BUHRINGER, 81 ans
07.09.2017	Christiane EDER née SCHMITTER, 55 ans
06.12.2017	Yolande REGULA née FERBER, 52 ans

Grands anniversaires 2018

Heureux anniversaire !

95 ans – 1923

20.06.1923	SVEC Marie née HALTER – 163, rue Principale
15.09.1923	HALTER Nicolas – 95, rue Principale

90 ans – 1928

05.04.1928	DECK Marie-Thérèse née MOSSER – 56, rue Principale
12.09.1928	GACKEL Marie née STEINMETZ – 20, rue Principale
11.10.1928	DORFFER Joseph – 16, rue des Messieurs

85 ans – 1933

04.03.1933	STAEBLER Aimée née MUCKENSTURM – 12 b, rue de Marienthal
07.04.1933	SCHOTT Jeanne née HALTER – 3, rue des Romains
13.04.1933	BRUCKER Hélène née HALTER – 6, rue des Romains
13.04.1933	MAPPUS Paulette née GRAHLING – EHPAD BISCHWILLER
26.04.1933	SCHITTER Lina née MARTIN – 105, rue Principale
20.06.1933	DOLLE Monique née SCHANDEL – 22, rue de la Forêt
05.08.1933	DOLCE Olimpia née CATALDO – 29, rue Kirchlach
22.08.1933	BRUCKER Oscar – 72, rue Principale
27.08.1933	RISCHMANN Anne née SCHMITTER – 67, rue Principale
18.09.1933	PROMPICA Marie-Thérèse née BILDSTEIN – 1, rue des Romains
09.10.1933	ROYER Claire née WILLMANN – 1, rue de Marienthal
06.11.1933	WEISSLER Hélène née SCHITTER – Maison des Aînés 3 - Bischwiller
12.11.1933	KACHELHOFFER Georgette née BITZ – 28, rue de la Forêt
19.11.1933	BRUCKER Elisabeth née ROYER – 33, rue Kirchlach

80 ans – 1938

16.01.1938	MARTIN Antoine - 169, rue Principale
17.01.1938	BRUCKER Virginie née GUTHMANN - 107, rue Principale
19.01.1938	SCHOTT Marianne née RICHTER - 11, rue des Sapins
08.02.1938	MARTIN Joseph - 17, Chemin Creux
27.02.1938	HEISSERER Robert - 130, rue Principale
26.03.1938	HEISSERER Julie née SCHLOSSER - 130, rue Principale
01.04.1938	GEYER Maria née HEISSERER - 14, rue de la Lisière
28.04.1938	LANG Hélène née BECHT - 5, rue de la Gare
30.04.1938	BRAUN Huguette - 27A, rue Kirchlach
10.06.1938	SCHANDEL Marie-Madeleine née STOCK - 29, rue des Chaumières
02.07.1938	MULLER Marie Madeleine née REHRI - 25, rue Kirchlach
08.08.1938	NICOLA Gunther - 161, rue Principale
12.08.1938	DIEDERLE Jean - 1, rue du Cimetière
21.08.1938	HIESIGER Jean - 48, rue Principale
21.09.1938	GEYER Edouard - 14, rue de la Lisière
01.10.1938	DORFFER Eléonore née STEINER - 28, rue Kirchlach
06.11.1938	FAGEOL Marie Madeleine née MARTIN - 39, rue Principale
16.11.1938	HALTER Joseph - 27A, rue de la Forêt
04.12.1938	RICHTER Pia - 6, rue des Sapins
29.12.1938	APPENZELLER Louise née FOHR - 10, rue Kirchlach



80 ans



ROYER Lucien
30/10/1937



ANDERSEN Lucien
02/11/1937



SCHITTER Simon
21/11/1937



HALTER M-Thérèse
14/12/1937



MARTIN Antoine
16/01/1938



BRUCKER Virginie
17/01/1938



SCHOTT Marianne
19/01/1938



MARTIN Joseph
08/02/1938



HEISSERER Robert
27/02/1938



HEISSERER Juliette
26/03/1938



GEYER Maria
01/04/1938



LANG Hélène
28/04/1938

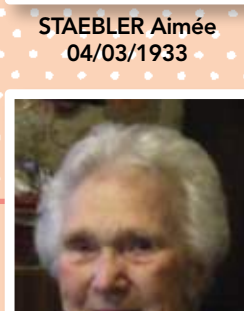


SCHANDEL M-Madeleine
10/06/1938



MULLER Marie
02/07/1938

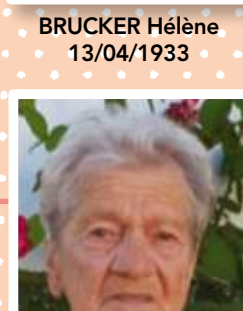
85 ans



STAEBLER Aimée
04/03/1933



SCHOTT Jeanne
07/04/1933



BRUCKER Hélène
13/04/1933

90 ans



DECK M-Thérèse
05/04/1928

95 ans



SVEC Marie
20/06/1923

Merci
de nous avoir
chaleureusement reçus,

Bernard Beck, 1^{er} Adjoint

fêtes et animations à Schirrhein



OCTOBRE

05-06/10/2018	Collecte vieux papiers - FCPE	En face de l'école élémentaire
06/10/2018	Oktoberfest - FC Etoile	Salle polyvalente
20-21/10/2018	Exposition artistique - REG' ARTS	ESC
26/10/2018	Personnes méritantes Municipalités Schirrhein-Schirrhoffen	Salle des fêtes Schirrhoffen
31/10/2018	Don du Sang - Association des Donneurs de Sang Bénévoles	Salle des fêtes Schirrhoffen



NOVEMBRE

04/11/2018	Loto Bingo - Tennis de table	Salle polyvalente
11/11/2018	Commémoration Armistice Municipalités Schirrhein-Schirrhoffen	Monuments aux morts
11/11/2018	Cochonnailles - Tennis	Salle des fêtes Schirrhoffen
18/11/2018	Bourse aux vêtements et jouets - FCPE	ESC
25/11/2018	Fête des aînés	ESC



DÉCEMBRE

05/12/2018	Bricolage de Noël - Bibliothèque	Bibliothèque
12/12/2018	Bricolage de Noël - Bibliothèque	Bibliothèque
09/12/2018	Concert de Noël Voix du C(h)oeur - Musique Harmonie - Chorale Ste Cécile	Eglise St Nicolas
27/12/2018	Don du Sang - Association des Donneurs de Sang Bénévoles	ESC
28/12/2018	Contes de Noël - Bibliothèque	Bibliothèque
28/12/2018	Rock'owe - Rock'n Schirrhein	ESC
29-30/12/2018	Collecte vieux papiers - FCPE	En face de l'école élémentaire

PUB

Sàrl SCHERER

Travaux d'électricité
Chauffage fuel - gaz - solaire - pompes à chaleur - climatisation
Antennes - Interphones - Paraboles
Dépannage - Entretien

50, rue Principale - **67240 SCHIRRHEIN**
Tél. 03 88 63 58 52 - Fax 03 88 63 67 57
elec.chauf.scherer@wanadoo.fr



**Cabinet
de psychothérapie &
thérapie holistique**

Mélanie FREISS
67240 Schirrhein

melaniefreiss67@gmail.com - www.cabinet-lenvol.fr
Tél. : 06 66 96 59 61 - Siret : 822 040 259 00019

SCHIRRHEIN

notre village